

**Étude d'évaluation des données du recensement de 1996
relatives au travail non rémunéré**

Leroy O. Stone
et
Sandra Swain
Statistique Canada

La recherche et la publication de la présente étude ont été financées par le Fonds de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada. Ce document exprime les opinions des auteurs, qui ne correspondent pas nécessairement à la politique officielle de Condition féminine Canada ou du gouvernement du Canada.

Mars 2000

Condition féminine Canada s'est engagé à s'assurer que toute la recherche menée grâce à son Fonds de recherche en matière de politiques adhère à des principes professionnels, déontologiques et méthodologiques de haut niveau. La recherche se doit aussi d'apporter une contribution experte et unique en son genre au débat actuel sur les politiques, et d'être utile aux stratégestes de politiques, à celles et ceux qui font de la recherche, aux groupes de femmes, aux collectivités et à toute autre personne intéressée au domaine des politiques. Chaque document a été révisé anonymement par des spécialistes de la question, à qui on a demandé de faire des commentaires sur les aspects suivants :

- précision, fini et pertinence de l'information présentée;
- mesure dans laquelle l'analyse et les recommandations sont étayées par l'approche méthodologique et les données recueillies;
- contribution originale que le rapport permet d'apporter aux travaux déjà effectués dans le domaine et utilité du rapport pour les organismes oeuvrant pour l'égalité entre les sexes, les groupes de défense des droits, les stratégestes de politiques des gouvernements, les chercheuses et chercheurs et d'autres publics cibles.

Condition féminine Canada remercie toutes les personnes qui ont participé à ce processus de révision entre pairs.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Stone, Leroy O., 1936-

Étude d'évaluation des données du recensement de 1996 relatives au travail non rémunéré (Fichier d'ordinateur)

Comprend des références bibliographiques.
Publ. Aussi en version imprimée.

Mode d'accès : Site WWW de Condition féminine Canada.

ISBN 0-662-83874-9 (Version imprimée)

N° de cat. SW21-40/2000F (Version imprimée)

1. Économie domestique — Canada — Statistiques — Évaluation.
 2. Femmes — Canada — Conditions économiques — Statistiques — Évaluation.
 3. Division sexuelle du travail — Canada — Statistiques — Évaluation.
 4. Canada, Recensement, 1996.
 5. Enquêtes sociales — Canada — Évaluation.
- I. Swain, Sandra Leigh.
 - II. Canada. Condition féminine Canada.
 - III. Titre.

HQ1381.5S76 2000 339.5'088'649'0971 C99-980330-1

Gestion du projet : Julie Dompierre, Condition féminine Canada

Coordination de l'édition : Mary Trafford, Condition féminine Canada

Révision : PMF Editorial Services Inc.

Traduction : Maya Berbery

Pour d'autres renseignements, veuillez communiquer avec la :

Direction de la recherche
Condition féminine Canada
350, rue Albert, 5^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 1C3
Téléphone : (613) 995-7835
Télécopieur : (613) 957-3359
ATME : (613) 996-1322
Courriel : research@swc-cfc.gc.ca

Ce document est aussi accessible sur le site Web de Condition féminine Canada, à l'adresse <http://www.swc-cfc.gc.ca/>.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	iii
REMERCIEMENTS	v
IMPORTANCE DES DONNÉES DU RECENSEMENT SUR LE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET PRINCIPALES QUESTIONS ABORDÉES DANS L'ÉTUDE D'ÉVALUATION	
	1
Introduction	1
Principales questions abordées.....	1
Résultats choisis	2
Principales observations relatives aux résultats	3
ARTICLE 1 : NON-RÉPONSE ET IMPUTATION DANS LES CAS DE RÉPONSES MULTIPLES.....	
	6
Introduction	6
Contexte	6
Qualité des données	6
Taux de non-réponse	7
Taux de réponses multiples.....	11
Vérification et imputation	12
Imputation dans les cas de non-réponse	14
Résolution des réponses multiples erronées.....	15
Conclusion	15
Annexe 1.A : Questions du recensement sur le travail non rémunéré et instructions du guide	17
ARTICLE 2 : QUALITÉ DES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1996 SUR LE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ À LA LUMIÈRE DE COMPARAISONS AVEC LES DONNÉES DE L'ESG DE 1996 FONDÉES SUR DES QUESTIONS IDENTIQUES.....	
	20
Introduction	20
Méthodologie	20
Comparabilité des données du recensement et de l'ESG.....	22
Écarts globaux.....	25
Sous-groupes de la population caractérisés par des niveaux anormalement élevés de divergence entre le recensement et l'ESG.....	30
Conclusion	37
ARTICLE 3 : QUALITÉ DES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1996 SUR LE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ À LA LUMIÈRE DE COMPARAISONS AVEC LES DONNÉES RELATIVES À L'EMPLOI DU TEMPS TIRÉES DE L'ESG DE 1992	
	39

Introduction	39
Méthodologie	39
Comparabilité des données du recensement et de l'ESG	40
Méthodes de collecte de données : questions directes et journaux de l'emploi du temps	41
Conclusion.....	48
Annexe 3.A : Les définitions opérationnelles du travail ayant une valeur économique.....	49
 RÉFÉRENCES.....	 50
 GLOSSAIRE.....	 51
 NOTES.....	 52

PRÉFACE

La décision de produire les *Études d'évaluation des données du recensement de 1996 relatives au travail non rémunéré* a été prise dans la foulée de discussions entre Condition féminine Canada et le Comité externe du Fonds de recherche en matière de politiques, au printemps de 1998. Le Comité ayant déterminé que la prestation de soins non rémunérés était un enjeu urgent qui nécessitait une attention immédiate, Statistique Canada a été invité à procéder à une analyse préliminaire des données du recensement du Canada de 1996, lequel comprenait, pour la première fois, trois questions sur le travail non rémunéré.

Les *Études d'évaluation des données du recensement de 1996 relatives au travail non rémunéré* sont une série de trois ouvrages. Le présent document, le premier des trois, a pour but d'examiner les principaux aspects de la *qualité* des données du recensement sur le travail non rémunéré. Des aspects de l'engagement paternel et des soins aux personnes âgées feront l'objet de deux autres études analytiques que Condition féminine Canada pense publier et qui reposeront aussi sur les données du recensement de 1996 concernant le travail non rémunéré. Des renseignements additionnels sur les tendances relatives au partage des soins dispensés aux enfants par les membres du ménage autres que le père et la mère accompagneront le document sur l'engagement paternel, le recensement de 1996 ayant recueilli des données pertinentes auprès de tous les membres (âgés de 15 ans et plus) des ménages de l'échantillonnage – ce qui représente une innovation importante.

Les données sur le travail non rémunéré peuvent être utilisées pour obtenir des résultats de recherche applicables à un large éventail de secteurs politiques, notamment :

- l'examen des formules de garde d'enfants dont on dispose pour répondre aux besoins actuels;
- la planification et la prestation d'une aide destinée aux personnes qui consacrent une bonne partie de leur temps à dispenser des services personnels à des personnes âgées qui en ont besoin;
- l'établissement de liens entre les services hospitaliers, les services assurés par les organismes communautaires et les soins informels qui sont donnés au sein de la famille;
- l'utilisation du régime fiscal pour reconnaître le travail non rémunéré qui est essentiel au bien-être des Canadiennes et des Canadiens et à l'intégrité de la société canadienne, et pour offrir une compensation à cet égard;
- l'élaboration, en ce qui a trait au milieu de travail, à la formation et aux avantages sociaux, de politiques favorables à la famille;

- l'examen des répercussions que peut avoir, sur le soin des enfants, le fait que le ménage soit le principal lieu d'activité lucrative de la famille (ex. : ménages agricoles, ménages où la maison est aussi le lieu d'affaires de travailleuses ou travailleurs autonomes).

Les universitaires et les militantes féministes soutiennent depuis longtemps qu'une compréhension plus poussée des liens entre travail rémunéré et travail non rémunéré – entre travail lucratif et travail non lucratif – est essentielle à la compréhension de l'inégalité entre les femmes et les hommes et à l'élaboration de politiques plus équitables. Au Canada, où la capacité de mesure et d'évaluation est parmi les meilleures au monde, l'attention s'est déplacée vers les incidences politiques. La présence de questions sur le travail non rémunéré dans le recensement de 1996 ainsi que la collecte et l'analyse subséquentes des données apporteront une contribution majeure aux discussions :

- en attirant l'attention sur l'existence et l'importance du travail qui se fait à l'extérieur du marché du travail rémunéré;
- en permettant la réunion systématique d'une information de grande qualité partout au pays, ce qui présente un intérêt particulier au niveau provincial et infraprovincial, puisqu'il arrive souvent que certaines zones de responsabilité ne peuvent pas recevoir de données à la suite d'enquêtes nationales, en raison soit de la petite taille des échantillons ou du fait qu'elles sont complètement exclues des enquêtes nationales (c'est le cas p. ex. des Territoires);
- en aidant à la création du plus vaste ensemble de données à ce jour sur le travail non rémunéré au pays; cet ensemble deviendra encore plus riche et plus utile à chaque nouveau recensement du Canada, la collecte répétée des mêmes renseignements permettant, avec les années, de disposer d'analyses plus fiables et de qualité supérieure.

Condition féminine Canada souhaite faire avancer le débat public sur les questions d'égalité entre les sexes et permettre aux particuliers, aux groupes, aux décisionnaires et aux analystes de politiques de participer plus efficacement à l'élaboration des politiques. C'est avec plaisir que nous appuyons ce travail, et nous remercions les analystes de Statistique Canada de leur apport considérable et à propos.

REMERCIEMENTS

L'auteur et l'auteure aimeraient exprimer leur reconnaissance à Michel Côté et à son équipe pour leur généreuse assistance relativement à l'extraction de totalisations spéciales des fichiers principaux du recensement de 1996 ainsi qu'à Chris Jackson qui a corrigé les erreurs détectées dans les versions antérieures du rapport. L'auteur et l'auteure tiennent également à remercier tout spécialement Ian Macredie et Benoît Laroche, qui ont accepté d'affecter des ressources humaines considérables à la présente étude. Plusieurs des graphiques et des tableaux définitifs sont attribuables à l'excellent travail de Sharron Smith.

IMPORTANCE DES DONNÉES DU RECENSEMENT SUR LE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ ET PRINCIPALES QUESTIONS ABORDÉES DANS L'ÉTUDE D'ÉVALUATION

Introduction

Tout ensemble de statistiques a des limites importantes. Les nouvelles formes de statistiques, en particulier, font l'objet d'améliorations au fur et à mesure qu'elles sont utilisées. Les nouvelles données du recensement de 1996 sur certains aspects du travail non rémunéré n'échappent pas à la règle. En dépit des limites, toutefois, il est possible, en faisant appel à des applications ingénieuses et originales des méthodes d'estimation (qui n'ont cependant rien de plus original que l'usage communément admis, aujourd'hui, des simulations et des données synthétiques pour appuyer l'analyse et l'élaboration de politiques), de se servir des données du recensement de 1996 sur le travail non rémunéré afin de produire des résultats de recherche applicables à un large éventail de secteurs politiques.

Précisément parce qu'il s'agit de toutes nouvelles données dans le contexte d'un recensement, il est essentiel, pour en faire une analyse fondamentale, de procéder à des études d'évaluation qui examinent les principaux aspects de la qualité de ces données. Il faut tout d'abord élaborer une notion utile de ce qu'on entend par « qualité globale », et l'appliquer à une évaluation de la qualité globale des données du recensement sur le travail non rémunéré par rapport au niveau de qualité qui caractérise les données du recensement pour des questions considérées comme ordinaires, dont l'utilisation est bien établie dans le cadre d'un recensement national. Si la qualité globale correspond au niveau ordinaire, il est avantageux de cerner les principaux sous-groupes de la population pour lesquels la qualité est soit particulièrement faible soit « supérieure à la moyenne » du point de vue de l'utilité des données. Il est aussi important de déterminer les grandes catégories d'applications analytiques qui sont bloquées en raison de particularités dans les questions du recensement ou dans la représentation subséquente des résultats dans le fichier principal du recensement de Statistique Canada. Le défi que représente l'exécution de ces évaluations a été en partie relevé dans le cadre de trois études achevées récemment, lesquelles constituent les chapitres deux, trois et quatre du présent document. L'information connexe, qui est axée sur les possibilités et les limites à des fins d'analyse, se trouve dans Stone et Silver (1998a).

Une fois qu'on a pris la décision d'utiliser le recensement pour fournir des données sur le travail non rémunéré (comme cela a été le cas avec le recensement de 1996), et qu'on a mené à bien la collecte des données, on a enclenché un nouveau processus d'évaluation qui peut avoir une portée nationale.

Principales questions abordées

Un sommaire des questions abordées dans chacun des articles est présenté ci-dessous.

Le premier article traite de la qualité des estimations des trois types de travail non rémunéré couverts par le recensement de 1996. Il s'appuie sur un examen des taux de non-réponse et de l'ampleur de l'imputation attribuable à des réponses manifestement erronées. L'article cherche à déterminer si la qualité des estimations de l'importance du travail non rémunéré axées sur les données du recensement atteint des normes minimales de qualité qui justifieraient leur utilisation dans le cadre d'analyses ultérieures visant diverses sous-populations de la société canadienne, la qualité étant évaluée uniquement à la lumière des perspectives précitées.

Le deuxième article évalue la qualité des résultats des questions du recensement de 1996 qui portent sur les travaux ménagers non rémunérés, les soins non rémunérés aux enfants et les soins non rémunérés aux personnes âgées à partir de comparaisons entre ces résultats et ceux obtenus à l'aide de questions identiques posées dans le cadre de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1996. La question clé abordée dans cet article est la suivante : quelles sont les conséquences, sur le plan de la qualité, des écarts relevés entre les résultats de l'ESG de 1996 et ceux du recensement de 1996 lorsqu'on calcule des distributions similaires (p. ex. la distribution des répondantes et des répondants selon le nombre d'heures consacrées aux soins des enfants, par catégorie) à partir des deux sources de données, compte tenu que l'on a posé des questions identiques?

Le troisième article évalue la qualité des résultats des questions du recensement de 1996 qui portent sur les travaux ménagers non rémunérés et les soins non rémunérés aux enfants à partir de comparaisons entre ces résultats et les données de journaux personnels sur l'emploi du temps tirées de l'ESG de 1992. Cette étude cherche à déterminer si certaines tendances d'écart entre les données de journaux et les données provenant de questions directes (celles du recensement sont classées dans cette dernière catégorie), relevées dans la documentation, sont observées dans des données raisonnablement comparables de certaines distributions des résultats de l'ESG de 1992 et du recensement de 1996. Seules les questions du recensement traitant des travaux ménagers et des soins aux enfants sont abordées dans cet article, les données de journaux de l'ESG ne permettant pas d'analyser les heures consacrées aux soins donnés aux personnes âgées.

Résultats choisis

Le sommaire suivant des principaux résultats de l'ensemble des articles pourrait se révéler utile pour les lectrices et les lecteurs qui n'ont pas le temps de lire en détail les trois études.

Les deux premières études d'évaluation indiquent que les données du recensement sur le travail non rémunéré atteignent un « niveau de qualité » comparable à celui de variables du recensement nettement plus établies. Le cas le plus défavorable est celui des soins aux enfants : cette question se situe à l'extrémité inférieure de la fourchette de qualité comparativement à la même question posée dans le cadre de l'ESG de 1996 (voir l'article 2). (Le terme « même question » ne se rapporte pas aux données sur les soins aux enfants tirées de journaux de l'emploi du temps mentionnées précédemment.)

Toutefois, dans le cas d'un segment important de la population (soit les adultes âgés de 25 à 64 ans ayant fait des études postsecondaires, et particulièrement celles et ceux qui sont actifs sur le marché du travail), les données du recensement et celles de l'ESG sont très comparables, une fois prises en considération les sources de non-comparabilité entre les deux ensembles de données. Pour cette population, il est difficile de déterminer quelle source de données est la meilleure. Dans la mesure où certains concepts subtils entrent dans la formulation des questions de recensement sur l'emploi du temps relatives aux soins à autrui, on peut supposer qu'un niveau de scolarité plus élevé implique des probabilités plus élevées de comprendre ces questions et d'y répondre correctement.

Les données du recensement visant certains groupes clés (les personnes sans emploi, celles qui sont peu scolarisées et les membres de groupes ethniques ou linguistiques exotiques) doivent être utilisées avec beaucoup de circonspection. Par ailleurs, pour ces mêmes groupes, la taille de l'échantillon de l'ESG est souvent tellement réduite qu'aucune des deux sources ne semble satisfaisante sur le plan de la qualité des données.

L'une des principales faiblesses des données du recensement tient à la nature des catégories de réponse se rapportant aux questions sur le travail non rémunéré. Une des tâches fondamentales consistera à modifier ces catégories pour accroître leur utilité à des fins d'analyse.

Enfin, on ne peut passer sous silence un autre des avantages du recensement : la taille considérable de l'échantillon et, de ce fait, sa capacité de produire des données infraprovinciales ou encore des données visant diverses sous-populations. Ces possibilités sont fort importantes dans la mesure où bon nombre de politiques sociales sont de portée infranationale, c'est-à-dire d'ordre provincial, infraprovincial ou même local.

Principales observations relatives aux résultats

Les résultats relevés dans les trois articles soulèvent un certain nombre d'observations générales importantes et de conclusions qui méritent d'être soulignées.

Premièrement, dans la mesure où le recensement porte uniquement sur les travaux ménagers et les soins aux enfants et aux personnes âgées, on ne peut établir aucune estimation du *volume total du travail non rémunéré* à partir de cette source de données. Par conséquent, on ne peut ni confirmer ni infirmer, à partir des données du recensement, les hypothèses selon lesquelles le groupe A, par exemple, effectuerait plus de travail non rémunéré que le groupe B, après avoir pris en considération la taille de ces groupes et d'autres facteurs dont il convient de tenir compte. Il s'agit plutôt d'utiliser ces données pour analyser divers types particuliers de travail non rémunéré. Heureusement, le recensement de 1996 comporte des questions visant des enjeux de grand intérêt.

Deuxièmement, compte tenu que les répondantes et les répondants au recensement ont fourni des renseignements en fonction de grandes catégories d'heures consacrées à divers types de travail non rémunéré et que le recensement comprend une importante catégorie

ouverte, on ne peut établir facilement des estimations des heures consacrées à des types particuliers de travail à partir des totalisations du recensement. On doit plutôt élaborer et appliquer des modèles statistiques de façon à transformer les réponses initialement données selon les grandes catégories en estimations qu'il est possible d'additionner pour produire des totaux simulés. En ce qui a trait aux données du recensement de 1996 sur les heures consacrées aux soins aux enfants, un tel modèle a déjà été élaboré, mis à l'essai et utilisé (voir Stone et Silver, 1998b)¹.

Troisièmement, il serait possible de faire une utilisation nettement plus importante des données sur les heures consacrées aux soins des personnes âgées si l'on concevait une question supplémentaire permettant aux analystes de distinguer les adultes qui ont peu ou qui n'ont pas de possibilités d'apporter leur aide à des personnes âgées. L'absence d'une telle question restreint l'analyse des données aux cas où les répondantes et les répondants au recensement vivent avec des personnes âgées, particulièrement s'il s'agit de membres de la famille ou d'autres parentes ou parents. Heureusement, l'échantillon du recensement pour de tels ménages est considérablement plus important et plus utile aux administrations provinciales (les principales autorités responsables des politiques, des programmes et des services visant les personnes âgées) que l'échantillon de toute autre enquête de Statistique Canada.

Compte tenu que le recensement fournit également des renseignements sur l'état d'incapacité de l'ensemble des membres du ménage, cette source de données s'impose comme un élément central de l'information qui sert de fondement aux débats (et à la planification des programmes connexes) liés à l'ampleur et à la distribution des activités *non officielles* de soins à la maison chez un vaste éventail de sous-populations canadiennes.

Quatrièmement, en ce qui a trait aux soins aux enfants, il serait fort trompeur de soutenir que les estimations des heures consacrées aux soins aux enfants à titre d'*activité principale* axées sur les données de journaux de l'emploi du temps de l'ESG sont comparables (et *a fortiori* supérieures) aux données issues de la question directe du recensement (« Combien d'heures avez-vous consacrées à... »). L'article 3 démontre de façon concluante qu'il s'agit de variables fondamentalement différentes. (Un exemple analogue serait de confondre le revenu total défini comme le revenu de travail touché et le revenu total défini comme le revenu de travail et bien d'autres sources de revenu, par exemple le revenu de placement. Ces variables sont tout simplement des totaux fondamentalement différents.)

La supériorité de la question du recensement tient au fait qu'elle fait référence à un concept beaucoup plus large des soins aux enfants que ne le font les données de journaux de l'emploi du temps de l'ESG visant à mesurer uniquement les activités principales. Ce concept est nettement plus susceptible de présenter de l'intérêt pour les analystes des soins aux enfants et les mères que le concept de l'activité principale sur lequel sont axées les données de l'emploi du temps. Par conséquent, si l'ESG devait s'imposer comme une solution de rechange sérieuse au recensement, à titre de source de données sur les heures consacrées aux soins aux enfants, il faudrait utiliser une question de type censitaire dans le cadre de l'ESG (et non les journaux de l'emploi du temps de l'ESG à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un journal sur les soins aux enfants). Il s'agit là d'une conclusion importante puisque la

principale opposition aux données du recensement sur le travail non rémunéré, dont la qualité est jugée insuffisante, est fondée sur la supériorité présumée des données tirées des journaux de l'emploi du temps. Nous soutenons que, au contraire, pour ce qui est des soins aux enfants, les données tirées de journaux de l'emploi du temps qui mesurent uniquement les activités principales sont inférieures aux données issues de la question de type censitaire.

Par conséquent, en ce qui a trait à l'accès à des données sur l'emploi du temps axées sur le concept plus large et plus utile des soins aux enfants dans un contexte où une diversité de sous-groupes clés de la population doivent être représentés par des sous-échantillons de taille suffisante, les enquêtes nationales ne constituent pas une solution de rechange au recensement. Le recensement demeure la seule source capable de fournir les renseignements requis.

Enfin, on estime généralement que l'ESG est un instrument capable fournir des données sur l'emploi du temps supérieures à celles qu'il est possible d'obtenir dans le cadre d'un recensement; toutefois, les articles démontrent qu'il est extrêmement difficile d'établir, dans le cas d'une sous-population très importante de Canadiennes et de Canadiens, la supériorité présumée des données de l'ESG en ce qui a trait aux trois questions couvertes par le recensement (pour citer le cas le plus favorable à l'ESG).

ARTICLE 1 : NON-RÉPONSE ET IMPUTATION DANS LES CAS DE RÉPONSES MULTIPLES

Introduction

Le présent article présente une évaluation générale de la qualité des estimations des trois types de travail non rémunéré couverts par le recensement de 1996. Il s'appuie sur un examen des taux de non-réponse et de l'imputation des données. L'article cherche à déterminer si les estimations de l'importance du travail non rémunéré axées sur les données du recensement atteignent des normes minimales de qualité qui justifieraient leur utilisation dans le cadre d'analyses ultérieures visant diverses sous-populations de la société canadienne. (Un sommaire des résultats est présenté à la fin de l'article.)

Contexte

Les questions sur le travail non rémunéré ont été intégrées au recensement pour la première fois en 1996. Ces renseignements ont été recueillis auprès d'un échantillon de 20 % des ménages à l'aide du questionnaire (complet) 2B². Les questions sur le travail non rémunéré ont été posées à l'ensemble des répondantes et des répondants âgés de 15 ans et plus, exception faite des pensionnaires à temps plein d'établissement.

Le questionnaire comportait trois questions à cet égard. Les répondantes et les répondants étaient priés de déclarer le nombre d'heures consacrées au cours de la semaine précédant le recensement aux (1) *travaux ménagers non rémunérés*, (2) *aux soins non rémunérés aux enfants* et (3) *aux soins ou à l'aide non rémunérés aux personnes âgées*. Les répondantes et les répondants devaient cocher la case correspondant à la catégorie du nombre d'heures consacrées à chacune de ces activités. (Voir l'annexe 1.A pour un exemplaire des questions apparaissant sur le questionnaire et pour les instructions connexes présentées dans le guide.)

Un concept dont il importe de tenir compte ici est celui des « *activités simultanées* ». Ce terme désigne des périodes au cours desquelles les répondantes ou les répondants se livraient simultanément à des activités d'au moins deux des trois catégories précitées. Par exemple, des travaux ménagers accomplis en même temps que la garde d'enfants constituent des activités simultanées. Dans ces cas, les répondantes et les répondants devaient inscrire le même nombre d'heures dans les deux catégories applicables, soit sous la rubrique relative aux travaux ménagers et sous celle touchant les soins aux enfants.

Qualité des données

Une fois que l'on recevait les questionnaires remplis, les renseignements étaient saisis dans l'un des sept centres de traitement de Revenu Canada au pays. Les données saisies étaient ensuite transmises à Statistique Canada, qui les chargeait dans une base de données en vue d'un traitement ultérieur.

Avant l'étape du traitement, on examine les données d'entrée pour vérifier la compréhension des répondantes et des répondants et la difficulté de répondre aux questions de même que la réticence à répondre à des questions potentiellement délicates ou inopportunes. Les deux indicateurs servant à évaluer ces problèmes sont le taux de non-réponse et le taux de réponses multiples à des questions qui commandent une réponse unique.

Taux de non-réponse

Le taux de non-réponse correspond au nombre de personnes d'une catégorie donnée de la population qui n'ont pas répondu à une question particulière du recensement à laquelle elles auraient dû répondre, divisé par la population totale de cette catégorie qui aurait dû répondre à la question. Par exemple, puisque l'ensemble des répondantes et des répondants âgés de 15 ans et plus (exception faite des pensionnaires d'établissement) devaient répondre aux questions se rapportant au travail non rémunéré, le taux de non-réponse pour l'une des questions relatives au travail non rémunéré (p. ex. les travaux ménagers) est calculé ainsi :

$$\frac{\text{Nombre de personnes âgées de 15 ans et plus} \\ \text{n'ayant pas répondu à la question sur les travaux ménagers non rémunérés}}{\text{Nombre total de personnes âgées de 15 ans et plus}}$$

On peut calculer les taux de non-réponse pour chacune des questions du recensement de même que pour chacun des sous-groupes de la population, par exemple, pour l'ensemble des résidentes et des résidents de l'Ontario ou encore pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Un taux de non-réponse élevé (c.-à-d. un taux généralement supérieur à celui obtenu pour d'autres questions du recensement ou pour d'autres sous-groupes de la population) peut indiquer un ou plusieurs problèmes. Il se peut que les répondantes et les répondants n'aient pas bien compris la question ou aient trouvé celle-ci trop difficile et n'aient donc pas été en mesure de fournir une réponse. Les taux de non-réponse élevés peuvent également indiquer que les répondantes et les répondants ont jugé la question inopportune ou délicate et ont donc refusé d'y répondre (p. ex. les questions sur l'union libre ou le revenu). Enfin, il arrive que les personnes ne répondent pas à une question lorsqu'elles jugent que celle-ci ne s'applique pas à leur situation.

Ainsi, la question visant l'état matrimonial est posée à l'ensemble des membres du ménage, même aux jeunes enfants. Cependant, bon nombre de répondantes et de répondants laissent cette question en blanc pour leurs enfants (l'état matrimonial ne s'applique pas aux enfants) plutôt que d'inscrire la réponse « CÉLIBATAIRE ».

Le tableau 1.1 présente une comparaison des taux de non-réponse non pondérés³ des trois variables relatives au travail non rémunéré et des taux de non-réponse se rapportant à plusieurs autres questions du recensement. Le degré de difficulté et la nature délicate des questions choisies varient pour les répondantes et les répondants.

Tableau 1.1. Comparaison des taux de non-réponse à certaines questions du recensement concernant le travail non rémunéré
(Données-échantillons (20 %) – non pondérées)

Question n°	Question	Taux de non-réponse
Q5	État matrimonial	1,9*
Q6	Union de fait	4,2*
Q13	Lieu de naissance	0,9
Q17	Origine ethnique	4,1
Q24	Cours primaire/secondaire	2,9
Q25	Années d'études universitaires	1,7
Q26	Années d'études collégiales	2,2
Q30A	Travaux ménagers non rémunérés	1,5
Q30B	Soins non rémunérés aux enfants	3,9
Q30C	Soins non rémunérés aux personnes âgées	2,6
Q31	Heures de travail rémunéré	1,5
Q34	Cherchait du travail	2,9
Q36	Date du dernier travail	2,7
Q37/38	Branche d'activité	4,6
Q45	Nombre de semaines travaillées en 1995	3,9
Q47	Revenu	5,2
Note :		
* D'après les données intégrales issues du Recensement de 1996.		

En ce qui a trait aux taux des questions sur le travail non rémunéré, les données indiquent que la question sur les travaux ménagers non rémunérés obtient le taux de non-réponse le plus faible (1,5 %), tandis que celle sur les soins non rémunérés aux enfants affiche le taux le plus élevé (3,9 %). Le taux de non-réponse à la question visant les soins non rémunérés aux personnes âgées s'établit à 2,6 %.

Comparativement aux autres questions du recensement, la question relative aux travaux ménagers non rémunérés obtient un taux de non-réponse relativement faible, alors que celui de la question visant les soins non rémunérés aux personnes âgées se classe à peu près en milieu de liste. En revanche, le taux relatif aux soins non rémunérés aux enfants est relativement élevé et se rapproche de celui visant l'union libre et l'origine ethnique; il reste néanmoins inférieur à celui des questions se rapportant au secteur d'activité et au revenu, questions que bon nombre de répondantes et de répondants jugent difficiles.

Le faible taux de non-réponse à la question traitant des travaux ménagers semble indiquer que les répondantes et les répondants n'ont généralement pas éprouvé de difficulté à comprendre la question ou à y répondre, et que celle-ci n'a pas été jugée trop inopportune. Compte tenu de ces résultats, il est peu probable que les répondantes et les répondants aient considéré les questions sur les soins aux enfants ou aux personnes âgées comme trop délicates. Bien que bon nombre de répondantes et de répondants aient pu éprouver de la difficulté à déterminer ce qui constitue des soins, nous posons l'hypothèse que les taux élevés de non-réponse à ces deux questions (notamment à la question relative aux soins non rémunérés aux enfants) sont sans doute davantage attribuables à la tendance qu'ont certaines personnes à ne pas répondre aux questions qui, selon elles, ne s'appliquent pas à leur situation. Par exemple, des personnes sans enfant pourraient avoir laissé en blanc la question visant les soins aux enfants plutôt que de cocher la case « AUCUNE », même si certaines d'entre elles ont pu donner des soins non rémunérés aux enfants d'autrui.

Le tableau 1.2 présente les taux de non-réponse non pondérés des variables relatives au travail non rémunéré ainsi qu'une comparaison entre les taux des femmes et des hommes dans chacune des provinces et dans chacun des territoires. Selon les données de ce tableau :

- Les hommes affichaient des taux de non-réponse supérieurs à ceux des femmes.
- Le Yukon obtenait les taux de non-réponse les plus élevés pour les trois variables.
- Les Territoires du Nord-Ouest se classaient au deuxième rang après le Yukon pour la question touchant les travaux ménagers, et la Colombie-Britannique prenait la deuxième place pour les questions se rapportant aux soins non rémunérés aux enfants et aux personnes âgées.
- Terre-Neuve, le Québec et le Nouveau-Brunswick obtenaient généralement les taux de non-réponse les plus faibles pour les trois variables.

Tableau 1.2. Taux de non-réponse, selon le sexe, pour les variables liées au travail non rémunéré – Canada, provinces et territoires
(Données-échantillons (20 %) – non pondérées)

	Travaux ménagers			Soins aux enfants			Soins aux personnes âgées		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Canada	1,5	1,6	1,4	3,9	4,1	3,6	2,6	2,7	2,4
Terre-Neuve	1,0	1,0	1,0	2,9	3,0	2,8	1,7	1,7	1,6
Île-du-Prince-Édouard	1,4	1,5	1,2	4,2	4,5	3,9	2,6	2,8	2,4
Nouvelle-Écosse	1,3	1,3	1,2	4,2	4,5	3,9	2,4	2,5	2,4
Nouveau-Brunswick	1,4	1,5	1,3	3,6	4,1	3,2	2,2	2,4	2,0
Québec	1,3	1,3	1,2	2,7	2,8	2,5	2,2	2,2	2,2
Ontario	1,5	1,7	1,4	4,3	4,6	4,0	2,7	2,9	2,5
Manitoba	1,2	1,3	1,1	3,4	3,7	3,2	2,0	2,2	1,9
Saskatchewan	1,2	1,3	1,2	3,6	3,8	3,4	2,2	2,3	2,1
Alberta	1,6	1,7	1,4	4,2	4,5	3,8	2,5	2,7	2,3
Colombie-Britannique	1,9	2,1	1,8	5,0	5,4	4,7	3,3	3,6	3,1
Yukon	5,1	5,6	4,4	6,7	7,4	5,9	5,7	6,4	4,8
Territoires du Nord-Ouest	2,2	2,3	2,1	3,2	3,4	3,1	2,7	2,8	2,6

Un examen plus détaillé de ces résultats met en relief certains éléments. Le fait que les hommes affichent des taux de non-réponse systématiquement plus élevés que les femmes peut tendre à confirmer notre hypothèse voulant que certaines personnes laissent en blanc les questions qui, selon elles, ne s'appliquent pas à leur situation. Il ne serait pas surprenant de constater que certains répondants estiment que les questions sur le travail non rémunéré s'appliquent uniquement aux femmes.

Tableau 1.3. Comparaison des taux de non-réponse à certaines questions du recensement concernant le travail non rémunéré – Canada, provinces et territoires
(Données-échantillons (20 %) – non pondérées)

	Lieu de naissance	Années d'études universitaires	Années d'études collégiales	Travaux ménagers non rémunérés	Soins non rémunérés aux enfants	Soins non rémunérés aux personnes âgées	Heures de travail rémunéré	Cherchait du travail	Date du dernier travail	Industrie	Nombre de semaines travaillées en 1995
Canada	0,9	1,7	2,2	1,5	3,9	2,6	1,5	2,9	2,7	4,6	3,9
Terre-Neuve	0,3	0,9	1,3	1,0	2,9	1,7	1,1	1,8	1,4	4,4	3,4
Île-du-Prince-Édouard	0,6	1,6	2,2	1,4	4,2	2,6	1,6	3,0	2,6	4,4	3,6
Nouvelle-Écosse	0,5	1,4	1,9	1,3	4,2	2,4	1,3	2,4	2,0	4,6	3,5
Nouveau-Brunswick	0,9	1,5	1,9	1,4	3,6	2,2	1,4	2,6	2,2	4,7	3,6
Québec	0,7	1,4	2,0	1,3	2,7	2,2	1,3	2,7	2,4	3,9	3,7
Ontario	1,0	1,8	2,3	1,5	4,3	2,7	1,6	3,1	2,8	5,1	4,0
Manitoba	0,6	1,4	1,8	1,2	3,4	2,0	1,3	2,6	2,2	3,7	3,2
Saskatchewan	0,6	1,4	1,8	1,2	3,6	2,2	1,4	2,9	2,5	4,4	3,4
Alberta	0,8	1,7	2,1	1,6	4,2	2,5	1,6	3,0	2,7	4,4	3,8
Colombie-Britannique	1,2	2,2	2,7	1,9	5,0	3,3	2,0	3,6	3,3	5,2	4,7
Yukon	3,7	5,2	5,6	5,1	6,7	5,7	4,8	7,0	6,1	6,7	6,4
Territoires du Nord-Ouest	1,5	2,6	3,1	2,2	3,2	2,7	2,2	3,9	3,5	3,2	3,5

Cependant, la possibilité que les hommes n'établissent pas de liens entre les travaux ménagers qu'ils accomplissent et les questions sur le travail non rémunéré a des répercussions sur la qualité des estimations du recensement : le nombre d'heures que les hommes consacrent au travail non rémunéré est-il sous-estimé? La distribution des données du recensement pour les hommes se révélera particulièrement intéressante lorsque nous examinerons la qualité des estimations axées sur le recensement dans les rapports subséquents.

Deuxièmement, le taux élevé de non-réponse observé au Yukon n'est pas une situation propre aux questions sur le travail non rémunéré. Comme l'indique le tableau 1.3, dans le cas de toutes les questions du recensement pour lesquelles nous disposons de données provinciales, le Yukon obtient les taux de non-réponse les plus élevés. De façon analogue, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique se disputaient en alternance les deuxième et troisième places à ce chapitre. Par conséquent, s'il faut faire preuve de circonspection lorsqu'on utilise les données sur le travail non rémunéré au Yukon, cette mise en garde doit également s'appliquer aux autres variables du recensement.

Taux de réponses multiples

Le second indicateur servant à évaluer la compréhension des répondantes et des répondants et leur réaction à une question particulière du recensement est le taux de réponses multiples à une question à laquelle une réponse unique est exigée. Les réponses multiples erronées se produisent lorsqu'une personne donne plus d'une réponse valide à une question qui commande une réponse unique. (Par exemple, dans le cas du travail non rémunéré, la répondante ou le répondant coche plus d'une catégorie d'« heures » pour une question donnée relative au travail non rémunéré.) Ce concept permet de définir ainsi le « taux de réponses multiples erronées » : le nombre de réponses multiples erronées pour 10 000 réponses fournies.

Tableau 1.4. Comparaison des taux de réponse multiple à certaines questions du recensement concernant le travail non rémunéré
(Données-échantillons (20 %) – non pondérées)

Question n°	Question	Taux de réponse multiple (par tranche de 10 000 réponses)
Q5	État matrimonial	10*
Q13	Lieu de naissance	28
Q30A	Travaux ménagers non rémunérés	77
Q30B	Soins non rémunérés aux enfants	39
Q30C	Soins non rémunérés aux personnes âgées	18
Q34	Cherchait du travail	31
Q36	Date du dernier travail	63
Q41	Catégorie de travailleur	51

Note :

* D'après les données intégrales issues du Recensement de 1996.

Le tableau 1.4 présente le taux de réponses multiples non pondéré se rapportant aux questions du recensement sur le travail non rémunéré et le compare au taux d'autres questions du recensement de forme similaire (c.-à-d. des questions auxquelles les personnes doivent répondre en cochant une des réponses suggérées).

En fait, et c'est là un élément clé, le niveau absolu de réponses multiples erronées est extrêmement faible, soit à peine suffisant pour avoir une incidence sur toute statistique fondée sur un échantillon d'au moins 1 000 répondantes et répondants. À titre d'exemple, la question sur les travaux ménagers non rémunérés obtenait le taux le plus élevé (soit environ 77 réponses multiples erronées pour 10 000 réponses) tandis que les questions portant sur les soins aux enfants et aux personnes âgées affichaient environ 39 et 18 réponses multiples erronées pour 10 000 réponses, respectivement.

Bien que les taux de réponses multiples erronées soient très faibles en nombres absolus, la question se rapportant aux travaux ménagers non rémunérés obtient le taux le plus élevé de l'ensemble des variables du recensement pour lesquelles des données existent. (La question relative à la date du dernier emploi se classe au deuxième rang à ce chapitre avec un taux de 63 réponses multiples erronées pour 10 000 réponses.) En revanche, les taux des deux autres questions sur le travail non rémunéré sont parmi les plus faibles figurant au tableau 1.4. Les taux les plus faibles se rapportent à l'état matrimonial et au lieu de naissance, deux questions pour lesquelles on s'attend à des niveaux extrêmement faibles de réponses multiples erronées. Ces résultats indiquent que les données relatives à au moins deux des questions du recensement portant sur le travail non rémunéré sont de qualité acceptable, si l'on tient compte de cet indicateur particulier.

Rien ne permet d'affirmer ici que la qualité des données sur les travaux ménagers non rémunérés est insatisfaisante, dans la mesure où le niveau absolu de cet indicateur reste extrêmement faible. Cependant, les résultats obtenus tendent à indiquer que cette variable mérite une attention particulière, ce dont il faudra tenir compte au moment d'évaluer la qualité des données au moyen d'autres indicateurs.

Le taux de réponses multiples plus élevé qu'obtient la question sur les travaux ménagers pourrait indiquer que les répondantes et les répondants éprouvent certaines difficultés à calculer le nombre d'heures consacrées à cette activité. Cette question englobe une gamme plus vaste d'activités que les questions sur les soins aux enfants et les soins aux personnes âgées, de sorte que les répondantes et les répondants peuvent se montrer indécis quant aux activités à inclure ou avoir de la difficulté à se souvenir du nombre d'heures consacrées à ces travaux. Par ailleurs, si les répondantes et les répondants avaient, dans un premier temps, inclus les heures consacrées aux soins aux enfants ou aux personnes âgées dans la catégorie des travaux ménagers, il se peut que ces personnes aient corrigé par la suite leur réponse initiale. Si une telle correction n'a pas été observée au moment de la saisie des données du questionnaire, on obtient alors une réponse multiple.

Vérification et imputation

Le terme « vérification et imputation » s'entend du processus de correction des erreurs de non-réponse et de réponses multiples dans le cadre du recensement.

La vérification consiste à examiner les réponses saisies en vue de détecter des erreurs, telles la non-réponse et les réponses multiples erronées. Comme on l'a mentionné précédemment,

ces erreurs peuvent être attribuables au fait que les répondantes et les répondants ont donné des réponses erronées ou incomplètes aux questions ou il peut s'agir d'erreurs d'entrée commises au moment de la saisie des données figurant sur les questionnaires.

L'imputation est le processus qui consiste à modifier les réponses ou à inscrire de nouvelles réponses dans le but de corriger les erreurs détectées au cours de la vérification. Il existe deux grandes catégories d'imputation : l'imputation déterministe et l'imputation stochastique. Dans le cas de l'imputation déterministe, on corrige les erreurs en déduisant la valeur appropriée à partir des réponses données à d'autres questions du recensement. Par exemple, si la question portant sur le sexe est restée sans réponse, mais que la personne a déclaré ailleurs être le fils de la personne 1, on peut alors imputer la valeur « masculin », soit la réponse correcte pour la variable correspondant au sexe de la personne.

Pour expliquer l'imputation stochastique, prenons l'exemple d'une donnée manquante ou manifestement erronée, qu'il n'est pas possible d'imputer au moyen de l'imputation déterministe. Supposons que les réponses saisies d'une personne indiquent que celle-ci travaille à l'Hôpital d'Ottawa, mais que la question sur la profession soit restée sans réponse. En principe, l'imputation stochastique consiste à chercher au hasard, dans les enregistrements du recensement déjà corrigés, une autre personne considérée comme « suffisamment similaire en ce qui a trait à des aspects pertinents » et qui a donné une réponse à la question relative à la profession. La réponse de cette personne est alors inscrite sur l'enregistrement sous la rubrique de la profession pour laquelle les données étaient manquantes. On désigne par le terme « donneur » la personne qui fournit l'information. Le terme « imputation par enregistrement donneur » utilisé ci-dessous désigne ce type d'imputation.

Il convient d'élucider la formulation « suffisamment similaire en ce qui a trait à des aspects pertinents ». Pour simplifier la chose, poursuivons avec notre exemple. Puisque nous savons déjà que la personne travaille à l'Hôpital d'Ottawa, nous pourrions décider que le fait de travailler dans un hôpital constitue un aspect pertinent et, par conséquent, seules les personnes ayant un tel emploi seront considérées comme des donneurs potentiels. En général, un ensemble de caractéristiques, ou « critères d'appariement », que l'on juge connexes aux données manquantes sont sélectionnées, et l'on procède ensuite à la recherche de personnes qui correspondent à la répondante ou au répondant dont l'enregistrement comporte une erreur quant à ces caractéristiques. Ces personnes sont considérées comme des donneurs. Les renseignements manquants sont alors imputés à partir des enregistrements donneurs.

Quelquefois, on n'arrive pas à établir un appariement complet en fonction de tous les critères. Dans ces cas, on détermine le meilleur appariement possible compte tenu des paramètres établis de la recherche⁴.

Les observations précédentes visaient à initier les lectrices et les lecteurs aux principaux aspects de l'imputation. Dans les paragraphes qui suivent, nous expliquons comment l'imputation a été appliquée aux types d'erreur présentés plus tôt.

Imputation dans les cas de non-réponse

Dans le cas des répondantes et des répondants âgés de 15 ans et plus qui n'ont pas répondu à une ou plusieurs questions sur le travail non rémunéré, on a attribué des valeurs au moyen de l'imputation stochastique. L'imputation des variables du travail non rémunéré s'est faite en deux volets. On a utilisé des processus distincts pour les questions visant les travaux ménagers non rémunérés et les soins non rémunérés aux enfants, d'une part, et les soins non rémunérés aux personnes âgées, d'autre part. On a estimé que, pour le choix d'un enregistrement donneur, les caractéristiques susceptibles de déterminer le nombre d'heures consacrées aux travaux ménagers ou aux soins aux enfants (p. ex. la présence d'enfants au sein du ménage) seraient moins pertinentes pour évaluer le nombre d'heures consacrées aux soins aux personnes âgées. Le fait de séparer le processus d'imputation en deux volets a permis d'utiliser des critères d'appariement différents pour les deux ensembles de variables.

Afin de trouver un enregistrement donneur permettant d'imputer les données manquantes sur les travaux ménagers et les soins aux enfants, on a d'abord stratifié les enregistrements selon le type de logement. Les personnes vivant dans des logements collectifs ont, en outre, été stratifiées selon le type de logement collectif. Les personnes vivant dans des logements privés ont été stratifiées selon le sexe et le groupe d'âge. Dans les diverses strates définies par le type de logement, le sexe et l'âge, on a retenu les variables suivantes comme critères supplémentaires d'appariement pour sélectionner les enregistrements donneurs : groupes d'âge définis par tranches de cinq ans, état matrimonial, présence d'enfants, nombre d'enfants, nombre d'heures de travail rémunéré et lieu de travail.

Le processus d'imputation de la variable visant les soins aux personnes âgées est fondé sur une stratification des personnes vivant dans des logements collectifs selon le type de logement collectif. Les personnes vivant dans des logements privés, toutefois, ont été stratifiées selon le sexe et l'appartenance à une famille économique comptant une personne âgée (soit une personne âgée de 60 ans et plus). Les personnes des familles économiques ne comptant pas de personnes âgées ont, en outre, été classées en deux catégories d'âge : les personnes âgées de moins de 45 ans et les personnes âgées de 45 ans et plus. Les critères d'appariement utilisés pour choisir les donneurs sont les suivants : groupes d'âge définis par tranches de cinq ans, état matrimonial, lieu de travail, nombre d'heures de travail rémunéré et groupe d'âge de la personne âgée (dans le cas des répondantes et des répondants vivant avec une personne âgée).

Au terme des processus d'imputation, un enregistrement donneur caractérisé par une concordance complète, en fonction de tous les critères d'appariement, avec l'enregistrement comportant une erreur a été trouvé dans environ 92 % des cas⁵ pour les variables des travaux ménagers et des soins aux enfants et dans 98 % des cas pour la variable des soins aux personnes âgées. Dans les deux processus d'imputation, on a réussi à trouver des donneurs pour l'ensemble des enregistrements.

Le tableau 1.5 présente la distribution des variables relatives au travail non rémunéré avant et après le processus d'imputation stochastique. Les données, qui visent l'ensemble du Canada, indiquent des changements minimes des distributions résultant des procédures

d'imputation employées. Il importe de noter que, pour les sous-populations, les changements des distributions provoqués par le processus d'imputation restent peu marqués.

Résolution des réponses multiples erronées

Tableau 1.5. Comparaison des variables liées au travail non rémunéré avant et après imputation de la non-réponse, Canada (Données-échantillons (20 %) – non pondérées)			
	Avant imputation	Après imputation de la non-réponse	Taux de répartition avant et après imputation
Travaux ménagers non rémunérés :			
Total	100,0	100,0	
Aucune	11,9	12,0	1,01
Moins de 5 heures	22,2	22,3	1,00
De 5 à 14 heures	29,9	29,9	1,00
De 15 à 29 heures	19,2	19,1	0,99
De 30 à 59 heures	11,6	11,6	1,00
60 heures et plus	5,2	5,2	1,00
Soins non rémunérés aux enfants :			
Total	100,0	100,0	
Aucune	60,4	60,9	1,01
Moins de 5 heures	9,7	9,6	0,99
De 5 à 14 heures	10,3	10,2	0,99
De 15 à 29 heures	7,0	6,9	0,99
De 30 à 59 heures	5,4	5,4	1,00
60 heures et plus	7,2	7,1	0,99
Soins non rémunérés aux personnes âgées :			
Total	100,0	100,0	
Aucune	83,0	83,0	1,00
Moins de 5 heures	10,9	10,8	0,99
De 5 à 9 heures	3,4	3,4	1,00
10 heures et plus	2,7	2,7	1,00

Les erreurs prenant la forme de réponses multiples aux questions sur le travail non rémunéré ont été corrigées au moyen de l'imputation déterministe. Dans tous les cas, la catégorie comptant le moins d'heures indiquée par les répondantes et les répondants a été retenue. On a opté pour cette méthode afin d'éviter l'affectation d'un nombre disproportionné de personnes à la catégorie supérieure du « nombre d'heures » et pour conserver l'une des réponses initiales inscrites sur le questionnaire.

Le tableau 1.6 présente la distribution des données avant et après le processus d'imputation

déterministe. Puisque le nombre de réponses multiples erronées est extrêmement faible comparativement au nombre total de réponses, l'imputation a eu une incidence minime sur la distribution des données.

Conclusion

Le rapport évalue, dans un premier temps, la qualité des estimations du travail non rémunéré établies à partir des données du recensement de 1996. Il s'appuie sur un examen des taux de non-réponse et de réponses multiples et de l'imputation subséquente des données. Les résultats obtenus indiquent que, comparativement à d'autres questions du recensement, la question sur les travaux ménagers non rémunérés donne lieu à un taux relativement faible de non-réponse. Cependant, les questions sur les soins non rémunérés aux personnes âgées, tout particulièrement, et sur les soins non rémunérés aux enfants, obtiennent des taux de

non-réponse relativement plus élevés. Nous posons l'hypothèse que les taux plus élevés de non-réponse à ces deux questions sont vraisemblablement attribuables à la tendance qu'ont certaines personnes à ne pas répondre aux questions qui, selon elles, ne s'appliquent pas à leur situation.

Les hommes affichaient des taux de non-réponse systématiquement plus élevés que les femmes dans l'ensemble des provinces et des territoires. Si ces résultats peuvent tendre à confirmer l'hypothèse précitée, ils soulèvent la possibilité que les hommes soient moins susceptibles d'établir des liens entre les travaux ménagers qu'ils accomplissent et les questions du recensement sur le travail non rémunéré et qu'ils sous-estiment, en définitive, le nombre d'heures consacrées à ces activités.

Tableau 1.6. Comparaison des variables liées au travail non rémunéré avant et après imputation des réponses multiples (Données-échantillons (20 %) – non pondérées)			
	Avant imputation	Après imputation de la non-réponse	Taux de répartition avant et après imputation
Travaux ménagers non rémunérés :			
Total	100,0	100,0	
Aucune	11,7	11,9	1,02
Moins de 5 heures	22,2	22,2	1,00
De 5 à 14 heures	30,0	29,9	1,00
De 15 à 29 heures	19,2	19,2	1,00
De 30 à 59 heures	11,6	11,6	1,00
60 heures et plus	5,3	5,2	0,98
Soins non rémunérés aux enfants :			
Total	100,0	100,0	
Aucune	60,5	60,4	1,00
Moins de 5 heures	9,7	9,7	1,00
De 5 à 14 heures	10,3	10,3	1,00
De 15 à 29 heures	6,9	7,0	1,01
De 30 à 59 heures	5,4	5,4	1,00
60 heures et plus	7,2	7,2	1,00
Soins non rémunérés aux personnes âgées :			
Total	100,0	100,0	
Aucune	83,0	83,0	1,00
Moins de 5 heures	10,9	10,9	1,00
De 5 à 9 heures	3,4	3,4	1,00
10 heures et plus	2,7	2,7	1,00

L'évaluation des taux de réponses multiples erronées indique que les données associées aux variables des soins aux enfants et des soins aux personnes âgées sont de qualité acceptable. En revanche, la question se rapportant aux travaux ménagers non rémunérés obtenait le taux le plus élevé de l'ensemble des variables du recensement pour lesquelles des données étaient disponibles. Toutefois, dans la mesure où le nombre absolu de réponses multiples demeure extrêmement faible, on ne doit pas considérer que les données sur les travaux ménagers non rémunérés sont de qualité inacceptable. Ces résultats peuvent plutôt indiquer que cette variable mériterait qu'on s'y attarde dans le cadre d'analyses ultérieures.

c) à offrir des soins ou de l'aide à une ou plusieurs personnes âgées, sans rémunération?	13	–	Aucune
	14	–	Moins de 5 heures
	15	–	De 5 à 9 heures
	16	–	10 heures et plus
Par exemple, donner des soins personnels à une personne âgée faisant partie de la famille, visiter des personnes âgées, leur parler au téléphone, les aider à effectuer leurs emplettes, leurs opérations bancaires ou à prendre leurs médicaments.			

Instructions du guide

ACTIVITÉS À LA MAISON

La question 30 fournira des renseignements sur le temps que les personnes de 15 ans et plus consacrent aux travaux ménagers, à prendre soin des enfants et à dispenser des soins et de l'aide aux personnes âgées. Ces renseignements permettront de mieux comprendre de quelle façon ces activités non rémunérées viennent contribuer au bien-être de la population canadienne.

QUESTION 30 – Travail non rémunéré

Cochez le cercle correspondant au nombre total d'heures consacrées la semaine dernière, sans recevoir de rémunération, à chacune des activités indiquées dans les parties a) à c).

Comptez les heures consacrées à ces activités non rémunérées pour :

- des membres du ménage;
- d'autres membres de la famille ne faisant pas partie du ménage;
- des amis ou des voisins.

Ne comptez pas les heures consacrées à ces activités :

- pour une rémunération (déclarez le travail rémunéré à la question 31);
- comme bénévole non rémunéré pour un organisme à but non lucratif, un organisme religieux, une œuvre de charité ou un groupe communautaire.

Activités se déroulant en même temps

Les gens font souvent plus d'une activité non rémunérée à la fois. Par exemple, il se peut qu'une personne passe une heure à préparer un repas tout en s'occupant de son ou ses enfants. En pareil cas, cette personne doit déclarer une heure de travaux ménagers à la partie a) et une heure de soins aux enfants à la partie b) de la question 30 et faire abstraction du fait que les deux activités se sont déroulées simultanément.

Partie a) – Le travail non rémunéré pour l'exécution de tâches ménagères et l'entretien du terrain et du logement

Aucunes instructions additionnelles.

Partie b) – Le soin non rémunéré des enfants

Comptez les heures passées à parler ou à jouer avec les enfants si, au cours de celles-ci, la personne visée était responsable du bien-être des enfants en question.

Partie c) – Le travail non rémunéré pour offrir des soins aux personnes âgées

Les personnes âgées sont toutes les personnes de 65 ans et plus ainsi que certaines personnes ayant près de 65 ans et souffrant d'incapacités associées au vieillissement.

ARTICLE 2 : QUALITÉ DES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1996 SUR LE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ À LA LUMIÈRE DE COMPARAISONS AVEC LES DONNÉES DE L'ESG DE 1996 FONDÉES SUR DES QUESTIONS IDENTIQUES

Introduction

Le présent article évalue la qualité des résultats des questions du recensement de 1996 qui portent sur les travaux ménagers non rémunérés, les soins non rémunérés aux enfants et les soins non rémunérés aux personnes âgées à partir de comparaisons entre ces résultats et ceux obtenus à l'aide de questions identiques posées dans le cadre de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1996. La question clé abordée dans cet article est la suivante : quelles sont les conséquences, sur le plan de la qualité, des écarts relevés entre les résultats de l'ESG de 1996 et ceux du recensement de 1996 lorsqu'on calcule des distributions similaires (p. ex. la distribution des répondantes et des répondants selon le nombre d'heures consacrées aux soins des enfants, par catégorie) à partir des deux sources de données, compte tenu que l'on a posé des questions identiques?

L'article est le deuxième d'une série de rapports traitant de l'évaluation de la qualité et du « potentiel d'utilisation » des questions du recensement sur le travail non rémunéré. Le premier article de la série porte sur la qualité des données du recensement déterminée en fonction des taux de non-réponse et des niveaux d'imputation attribuables à des réponses manifestement erronées (Swain et Stone, 1998). Le troisième rapport présente les résultats d'une évaluation de la qualité fondée sur l'utilisation des données tirées des journaux de l'emploi du temps de l'ESG de 1992.

Méthodologie

L'indice de dissimilitude (ID) est la statistique clé ayant servi à établir les comparaisons présentées ci-dessous. On doit calculer une distribution en pourcentage (pour une variable donnée) à partir des résultats de l'ESG, répéter ces calculs visant la même variable à partir des données du recensement, puis mesurer l'écart global entre ces deux distributions. L'ID correspond à la moitié de la somme des écarts absolus entre les distributions apparemment comparables issues des deux enquêtes. Il s'agit d'un indice bien connu des statisticiennes et des statisticiens.

Il convient, dans un premier temps, de déterminer la valeur de l'ID pour l'ensemble des échantillons du recensement et de l'ESG (qui représentent la population âgée de 15 ans et plus). Une fois cette valeur définie, on doit déterminer si elle indique des lacunes graves, sur le plan de la qualité, dans une ou dans les deux sources de données.

Il est possible de poser certaines questions statistiques types et d'y répondre lorsqu'on cherche à déterminer si une valeur donnée de l'ID indique une divergence « significative » entre les deux sources de données. On pourrait effectuer un test de signification statistique, fondé à tout le moins sur des techniques « bootstrap » qui neutralisent la distribution de

l'ESG. Ce test permettrait de déterminer si la valeur de l'ID est aisément attribuable au hasard, dans le cas où la distribution de l'ESG serait la distribution correcte. Nous évitons d'utiliser un tel test parce que, dans la plupart des cas, la taille de l'échantillon, du moins pour ce qui est du recensement, est tellement importante que des valeurs de l'ID peu élevées pourraient sembler significatives. Même si seule la signification statistique était mise en question, bon nombre d'utilisatrices et d'utilisateurs de ces résultats pourraient subtilement gonfler l'importance de ces données jusqu'à leur accorder une signification réelle.

Par conséquent, nous utilisons deux autres méthodes pour établir le cadre qui nous permettra de déterminer si une valeur donnée de l'ID tend à indiquer un écart substantiel entre les résultats du recensement et ceux de l'ESG. La première méthode soulève la question suivante. Supposons que la distribution de l'ESG est la distribution correcte. Quel niveau d'erreur de classification des réponses recueillies dans le cadre du recensement nous signalerait un danger sérieux que les données du recensement soient trompeuses?

La réponse à cette question est arbitraire (comme l'est d'ailleurs la définition d'un seuil de signification dans un test de signification en bonne et due forme). Cependant, les lignes directrices relatives aux communiqués officiels des données établissent à 15 % ou moins le coefficient de variation qui correspond à une variabilité d'échantillonnage suffisamment faible pour diffuser des données jugées raisonnablement fiables. Si nous utilisons cette règle, nous estimerons que l'une des deux sources de données est vraisemblablement gravement altérée par des erreurs de réponse uniquement lorsque l'ID sera supérieur à 15 %.

Bien entendu, il convient de considérer qu'un ID de 15 % reste élevé du point de vue de l'utilité des données. Toutefois, comme nous l'expliquerons plus loin, il ne faut pas sauter à la conclusion que le problème réside entièrement dans les données du recensement.

La seconde méthode employée pour élaborer un cadre d'interprétation d'une valeur de l'ID unique consiste à calculer la valeur de l'ID pour les variables démographiques les plus courantes (p. ex. l'âge ou l'état matrimonial). Le choix de variables qui sont généralement mesurées de façon assez précise nous permet de définir l'étalon en fonction duquel nous déterminerons qu'une valeur donnée de l'ID pour les résultats relatifs au travail non rémunéré signifie probablement des problèmes graves sur le plan de la qualité des données de l'une des deux sources.

L'étude des variations chez divers sous-groupes de la population est une activité importante axée sur les données du recensement. Par conséquent, le présent article fait état des résultats obtenus par le calcul de la valeur de l'ID pour plusieurs sous-populations. Cependant, le but principal de l'examen des variations visant ces sous-groupes est de mettre en relief les populations pour lesquelles les données du recensement semblent particulièrement faibles et les populations pour lesquelles ces données se comparent avantageusement à celles de l'ESG. Ainsi, dans le cadre de la discussion des variations des sous-groupes, nous retenons des populations particulières qui se distinguent quant à la qualité apparente, médiocre ou bonne, des données du recensement s'y rapportant. Nous ne cherchons pas à examiner la tendance de variation des valeurs de l'ID pour diverses distributions de la population dans son ensemble.

La discussion est donc très restreinte comparativement à la portée des renseignements figurant dans les tableaux suivants qui présentent les valeurs de l'ID.

Les données sont présentées en trois grandes catégories, une pour chacune des questions du recensement sur le travail non rémunéré. Avant d'analyser les données, toutefois, il convient de faire certaines mises en garde quant à la supériorité présumée des données de l'ESG. Ces mises en garde se rapportent aux principales sources de non-comparabilité relative à la méthodologie et à la période de référence du recensement de 1996 et de l'ESG de 1996.

Comparabilité des données du recensement et de l'ESG

L'ESG de 1996 est la seule enquête comportant les trois questions sur le travail non rémunéré telles que celles-ci apparaissent dans le recensement de 1996. Elle offre donc une possibilité nette de comparer et d'évaluer la qualité des résultats du recensement. Parmi ces deux enquêtes, on considère généralement que l'ESG fournit des données supérieures, et ce, pour plusieurs raisons présentées ci-dessous.

On doit faire preuve de prudence lorsqu'on interprète les écarts entre les résultats de l'ESG et ceux du recensement comme une indication de l'infériorité des données du recensement. Bien que le recensement et l'ESG comportent des questions identiques permettant de recueillir des données sur le travail non rémunéré, plusieurs différences entre les deux enquêtes peuvent avoir une incidence directe sur les résultats obtenus, laquelle peut remettre en question la comparabilité entre les deux sources.

La première différence importante se rapporte à la méthode de collecte des données. L'ESG est réalisée par interviews téléphoniques, tandis que le recensement est réalisé par autodénombrement. On sait fort bien que cette seule différence peut influencer sur les données. En effet, les répondantes et les répondants peuvent modifier leur réponse à une question posée au téléphone si on leur accorde quelques minutes pour réfléchir et donner une réponse correcte. Par exemple, si on pose la question « Quel était votre revenu au cours de la dernière année civile? », les répondantes et les répondants pourraient donner une réponse quelconque si on leur accorde 15 secondes et une réponse complètement différente si ces personnes prennent le temps de consulter leurs dossiers d'impôt.

On estime généralement que les réponses fournies dans le cadre de l'ESG sont plus fiables parce que les questions sont posées par des intervieweuses et des intervieweurs formés qui sont immédiatement à la disposition des répondantes et des répondants éprouvant des difficultés à comprendre les questions sur le travail non rémunéré ou à y répondre. Les intervieweuses et les intervieweurs peuvent conseiller les personnes, leur expliquer quelles activités doivent être considérées sous chacune des rubriques du travail non rémunéré et les aider à calculer les heures consacrées à ces activités.

Par ailleurs, bien que les répondantes et les répondants au recensement remplissent le questionnaire du recensement sans l'aide d'une intervieweuse ou d'un intervieweur, la méthode de l'autodénombrement leur permet de prendre le temps de réfléchir aux réponses et de consulter d'autres membres du ménage. Compte tenu qu'il ne s'agit pas d'une

interview téléphonique, les personnes se sentent moins pressées de donner une réponse rapidement. Les répondantes et les répondants qui éprouvent des difficultés à répondre aux questions sur le travail non rémunéré peuvent consulter un guide présentant des renseignements supplémentaires. (On croit généralement que ce guide est rarement consulté.) Un système d'assistance téléphonique est également mis à la disposition des répondantes et des répondants qui désirent parler directement à des recenseuses ou recenseurs. Ces personnes offrent le même type d'assistance que les intervieweuses et les intervieweurs. Toutefois, il est possible que les répondantes et les répondants se montrent moins enclins à faire appel à ce type d'aide qu'aux conseils des intervieweuses et des intervieweurs.

La période de référence à laquelle se rapportent les activités non rémunérées déclarées constitue une deuxième différence importante entre le recensement et l'ESG. L'ESG recueille des données sur une période d'un an, alors que le recensement recueille des données à une date précise. L'ESG a été réalisée mensuellement de février à décembre 1996. Les répondantes et les répondants ont déclaré leur travail non rémunéré pour la semaine précédant l'interview. Les questions du recensement sur le travail non rémunéré ne visent que les activités s'étant déroulées au cours de la semaine précédant le jour du recensement, soit le 14 mai.

Par conséquent, les données de l'ESG, mais non celles du recensement, tiennent compte des variations saisonnières relatives à la diversité des activités déclarées de même qu'au nombre d'heures que les personnes tendent à consacrer à certaines activités. Si les données de l'ESG offrent certes un avantage du fait qu'elles représentent la situation pour toute l'année, cette caractéristique constitue, cependant, un désavantage dans le cas de la présente étude. En effet, les données devraient, idéalement, refléter la situation au cours d'une période de référence restreinte et commune à l'ensemble des répondantes et des répondants. À la limite, la comparabilité des estimations axées sur le recensement et sur l'ESG est compromise.

Une autre raison invoquée pour justifier la supériorité des données de l'ESG par rapport à celles du recensement, sur le plan de l'exactitude, tient au fait que l'ESG ne permet pas les déclarations par procuration dans le cas des trois questions touchant le travail non rémunéré. L'ESG recueille des données uniquement auprès d'une personne par ménage. La personne choisie déclarait les heures qu'elle avait consacrées, elle-même, à chacun des types de travail non rémunéré. Si la personne choisie n'était pas disponible pour passer l'interview, on ne posait pas les questions relatives au travail non rémunéré. Dans le cadre du recensement, par contre, on présume qu'une personne membre du ménage répond aux questions sur le travail non rémunéré (et à toutes les autres questions du recensement) au nom de l'ensemble des membres du ménage (déclaration par procuration).

L'incidence relative de la déclaration par procuration ne peut être évaluée pour ces sources de données dans la mesure où l'ESG ne cherche pas à recueillir des renseignements sur l'emploi du temps auprès de l'ensemble des membres du ménage des répondantes et des répondants. Pour établir une comparaison entre ces deux sources, il aurait fallu que les deux enquêtes recueillent des données visant l'ensemble des membres des ménages chantillonnés.

Tant que l'ESG ne recueillera pas de données pour l'ensemble des membres des ménages de l'échantillon, on ne pourra pas déterminer ce que serait un niveau comparable de déclaration par procuration dans le cadre de l'ESG.

Par ailleurs, dans le recensement, la répondante ou le répondant qui remplit le questionnaire a le temps de consulter les autres membres du ménage au besoin. En outre, le questionnaire du recensement peut être rempli par plus d'une personne, ce qui ne peut se produire dans le cas de l'ESG tant que l'on utilisera la méthode de l'interview téléphonique pour recueillir les données.

En fait, nous ne disposons d'aucune estimation de l'ampleur des déclarations par procuration faites dans le cadre du recensement pour lesquelles la personne qui a rempli le questionnaire aurait omis d'effectuer les vérifications appropriées auprès des autres membres du ménage avant de répondre en leur nom.

La taille de l'échantillon est l'un des aspects de l'ESG qui ne peut être jugé supérieur au recensement. Compte tenu de la taille considérable de son échantillon, le recensement permet de produire des estimations plus fiables que celles de l'ESG sur le plan de la variabilité de l'échantillonnage pour des douzaines de sous-populations importantes. L'ESG s'est appuyée sur un échantillon d'environ 12 000 personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans les dix provinces, exception faite des pensionnaires d'établissement. L'échantillon du recensement était composé d'un ménage sur cinq au Canada. (Les questions du recensement sur le travail non rémunéré étaient posées aux membres du ménage âgés de 15 ans et plus, exception faite des pensionnaires d'établissement.) Par conséquent, l'échantillon du recensement est nettement plus important que celui de l'ESG, de sorte qu'il permet de produire des estimations caractérisées par une faible variation d'échantillonnage pour des douzaines de sous-populations, ce que l'ESG n'est pas en mesure de faire.

Enfin, les différences considérables de traitement de la non-réponse dans les deux enquêtes sont telles que la comparabilité des estimations du recensement et de l'ESG pourrait être entachée. Dans le cadre du recensement, on impute des données pour la non-réponse à toutes les questions, tandis que l'ESG n'impute des données que dans le cas des variables démographiques clés comme l'âge, le sexe et la situation des particuliers dans le ménage. Par conséquent, presque toutes les variables de la base de données de l'ESG comportent un élément de non-réponse. Pour certaines sous-populations, le niveau de non-réponse est suffisamment élevé pour remettre en question l'exactitude des estimations de l'ESG. On devrait, à tout le moins, tenir compte du taux de non-réponse de l'ESG lorsqu'on observe des variances considérables entre les données du recensement et de l'ESG. Lorsque le taux de non-réponse de l'ESG correspond à un pourcentage élevé de l'écart global entre le recensement et l'ESG, nous devons nous montrer sceptiques quant à l'hypothèse soutenant la supériorité des données de l'ESG.

Bref, nous estimons que l'ESG produit vraisemblablement des données plus exactes que le recensement pour des estimations générales à l'échelle du pays. Cependant, l'importance de

cette supériorité quant à l'exactitude des données ne peut être établie compte tenu des différences précitées sur le plan de la méthodologie d'enquête.

Lorsque nous examinons plusieurs sous-populations, les sources de non-comparabilité entre les deux ensembles de données sont tellement considérables qu'il serait imprudent de conclure à la supériorité des données de l'ESG, d'autant plus que les variations observées dans les sous-populations sont d'une importance capitale dans de nombreux domaines des sciences sociales. Lorsque de telles variations constituent une dimension fondamentale de l'analyse, il convient de faire preuve de scepticisme quant à la supériorité présumée des données de l'ESG.

Par ailleurs, on ne devrait pas croire que la valeur des données du recensement sur le travail non rémunéré réside d'abord dans la production d'estimations générales à l'échelle du pays si l'ESG a vraisemblablement l'avantage à ce chapitre. On peut soutenir que, compte tenu de ce que l'on sait déjà au sujet de ces agrégations à la lumière des données de l'ESG, de nouvelles estimations visant de grands regroupements de population seraient nettement moins utiles et profitables que de nouvelles données visant des sous-populations pour lesquelles l'ESG est incapable de produire des estimations utilisables.

Écarts globaux

Dans le cas des trois variables relatives au travail non rémunéré, les valeurs globales de l'ID sont inférieures au seuil de 15 %, ce qui indiquerait des divergences graves entre le recensement et l'ESG (tableau 2.1). L'écart le plus important est observé dans les données sur les soins aux enfants (ID de 11 %). Lorsqu'on compare ce résultat aux valeurs de l'ID calculées pour un « ensemble étalon » de variables démographiques (tableau 2.1), seul le plus haut niveau de scolarité atteint affiche un ID plus élevé, de près de 13 %. Le revenu du ménage est l'autre variable caractérisée par un ID relativement important (11 %). Avec un ID de 9 %, les travaux ménagers non rémunérés suivent la variable du revenu du ménage quant à l'ampleur des divergences entre les données du recensement et celles de l'ESG, tandis que l'ID des soins non rémunérés aux personnes âgées (2 %) se classe parmi les valeurs les plus faibles et s'apparente à l'ID de l'état matrimonial.

Par conséquent, si l'on tient compte de ces comparaisons globales, il semble que, pour ce qui est des variables du recensement relatives au travail non rémunéré, on obtienne un niveau d'exactitude se situant dans une fourchette comparable à celle d'autres variables mesurées régulièrement dans le cadre du recensement.

Comme on l'a noté précédemment, les valeurs de l'ID relatives aux travaux ménagers non rémunérés et aux soins non rémunérés aux personnes âgées s'établissent à 9 % et à 2 %, respectivement. Chez les femmes, les chiffres correspondants sont de 11 % et de 3 %, respectivement. Ces valeurs de l'ID sont plus élevées que les valeurs correspondantes chez les hommes. Il s'agit d'un résultat qui va à l'encontre de l'hypothèse voulant que les données du recensement visant les hommes soient particulièrement faibles comparativement aux données analogues de l'ESG.

Tableau 2.1. Indices globaux de dissimilitude entre la répartition d'un ensemble comparatif de variables selon le recensement et selon l'ESG

Indice de dissimilitude pour le recensement et l'ESG	Recensement	ESG	Différence
Travaux ménagers non rémunérés :			
Aucune	11,5	7,1	4,4
Moins de 5 heures	22,7	22,9	0,2
De 5 à 14 heures	30,3	37,8	7,5
De 15 à 29 heures	19,2	21,1	1,9
De 30 à 59 heures	11,4	9,4	2
60 heures et plus	4,8	1,6	3,1
Non précisé*		4	
Indice de dissimilitude			9,5
Soins non rémunérés aux enfants (ménages comptant (au moins un enfant de moins de 15 ans) :			
Aucune	18,7	13,2	5,5
Moins de 5 heures	12,7	9,4	3,3
De 5 à 14 heures	20,6	18,1	2,5
De 15 à 29 heures	16,5	20	3,5
De 30 à 59 heures	13,5	19,3	5,8
60 heures et plus	18	20	2
Non précisé*		3,3	
Indice de dissimilitude			11,2
Soins non rémunérés aux personnes âgées :			
Aucune	83,6	81,1	2,4
Moins de 5 heures	10,8	11,5	0,7
De 5 à 9 heures	3,2	3,7	0,4
10 heures et plus	2,4	3,7	1,3
Non précisé*		2,8	
Indice de dissimilitude			2,4
Groupes d'âge :			
De 15 à 24 ans	17	17	0
De 25 à 44 ans	41,2	41,7	0,5
De 45 à 64 ans	27,3	26,9	0,4
65 ans et plus	14,5	14,5	0
Indice de dissimilitude			0,5
État matrimonial (estimations du recensement fondées sur la totalité des données) :			
Jamais marié(e)	27	25,6	1,4
Marié(e)/conjoint(e) de fait	59,1	61,6	2,5
Séparé(e)/divorcé(e)	7,7	6,8	0,9
Veuf(ve)	6,2	6	0,2
Non précisé*		0,4	
Indice de dissimilitude			2,5

Tableau 2.1 (suite)

Indice de dissimilitude pour le recensement et l'ESG	Recensement	ESG	Différence
Lieu de naissance :			
Dans la province de résidence	64,4	65,8	1,3
Dans une autre province	14,2	14,4	0,2
États-Unis	1	1,3	0,3
Amérique centrale et Amérique du Sud	2,3	2	0,3
Royaume-Uni	2,9	3,3	0,4
Autres pays d'Europe	7,3	6,9	0,4
Afrique	1	0,9	0,1
Asie	6,6	5,2	1,4
Océanie et autres pays	0,2	0,2	0
Non précisé*		3,3	
Indice de dissimilitude			2,2
Langue parlée à la maison :			
Anglais	66	64,9	1,1
Français	22,7	23,4	0,7
Autre langue	9,3	5,4	3,9
Anglais et français	0,4	1,7	1,3
Anglais et autre langue	1,4	3,8	2,4
Anglais, français et autre langue**	0,2	0,9	0,7
Non précisé*		3,4	
Indice de dissimilitude			5,1
Plus haut niveau de scolarité atteint :			
Universitaire	13,3	15,2	1,9
Diplôme d'études collégiales	16,4	9,7	6,7
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	10,5	13,7	3,2
Études postsecondaires partielles	10,8	15,8	5
Certificat d'études secondaires	14,3	16,8	2,5
Études primaires/études secondaires partielles	34,8	28,9	5,9
Non précisé*		3,7	
Indice de dissimilitude			12,6
Profession : (1)			
A. Gestion	9,4	10,8	1,4
B. Commerce, finance et administration	19,4	17	2,3
C. Sciences naturelles et appliquées	5,1	5,3	0,2
D. Santé	5,3	6,4	1,1
E. Sciences sociales, enseignement, services gouvernementaux et services connexes	7	7	0
F. Arts, culture, loisirs et sports	2,7	2,9	0,2
G. Vente et services	25,8	25,5	0,3
H. Métiers, transport et opérateurs de machines	13,5	13,4	0,1
I. Industries primaires	4,5	3,7	0,8
J. Transformation, fabrication et services publics	7,4	7,9	0,6
Non précisé*		3,6	
Indice de dissimilitude			3,5

Tableau 2.1 (suite)

Revenu personnel total :			
Aucun revenu	7,6	8	0,4
Moins de 5 000 \$	13,9	10,1	3,9
5 000 \$ à 9 999 \$	11,8	10,7	1
10 000 \$ à 14 999 \$	12,9	11,4	1,5
15 000 \$ à 19 999 \$	9,2	7,8	1,4
20 000 \$ à 29 999 \$	15	17,1	2,2
30 000 \$ à 39 999 \$	11,4	12,6	1,2
40 000 \$ à 49 999 \$	7,4	8,8	1,5
50 000 \$ à 59 999 \$	4,6	5,9	1,2
60 000 \$ à 79 999 \$	3,8	4,6	0,8
80 000 \$ à 99 999 \$	1,1	1,3	0,2
100 000 \$ et plus	1,3	1,6	0,4
Ne sait pas/non précisé*		26,3	
Indice de dissimilitude			7,8
Revenu du ménage :			
Aucun revenu ou revenu perdu	0,3	0,5	0,2
Moins de 10 000 \$	5,7	3,8	1,9
10 000 \$ à 19 999 \$	11,1	13,1	2
20 000 \$ à 29 999 \$	11,8	14,7	2,9
30 000 \$ à 39 999 \$	11,8	14,2	2,4
40 000 \$ à 49 999 \$	11,5	14	2,4
50 000 \$ à 59 999 \$	10,7	11,7	1
60 000 \$ à 79 999 \$	16,5	13	3,4
80 000 \$ à 99 999 \$	9,6	7,6	2
100 000 \$ et plus	11,1	7,4	3,6
Ne sait pas/non précisé*		33,8	
Indice de dissimilitude			11

Notes :

*Les valeurs non précisées figurent à titre informatif seulement.

Elles ne sont pas comprises dans l'estimation de la répartition.

**Comprend les catégories « français et autre langue » et « anglais, français et autre langue ».

(1) Univers du recensement = population active occupée, y compris les absents.

Univers de l'ESG = personnes qui travaillaient pendant la semaine précédant l'enquête – exclut les absents.

La valeur exceptionnellement faible de l'ID des soins non rémunérés aux personnes âgées est partiellement attribuable au nombre peu élevé de catégories de réponse possibles. Par ailleurs, ces données pourraient se révéler plus utiles, à titre d'indicateur des divergences entre le recensement et l'ESG, si elles ne visaient que les personnes d'âge mûr pour lesquelles les soins aux personnes âgées sont susceptibles de constituer un problème de la vie quotidienne. Cependant, comme l'indique le tableau 2.2, on observe peu de différences dans les résultats lorsque les données sont restreintes aux répondantes et aux répondants âgés de 45 à 64 ans.

Pour ce qui est de la direction apparente du biais dans les distributions des données du recensement, on observe, pour les trois variables relatives au travail non rémunéré, que les données du recensement tendent systématiquement à afficher une forte pondération à l'extrémité inférieure de la distribution (soit la catégorie du nombre d'heures « aucune »). À

l'extrémité supérieure, on observe une « surpondération » apparente des distributions du recensement dans le cas des travaux ménagers et, chez les hommes seulement, dans le cas des soins aux enfants.

Tableau 2.2. Nombre d'heures consacrées aux soins non rémunérés aux personnes âgées par les personnes de 15 ans et plus, selon l'âge et le sexe

	Total			25 à 44 ans		
	Recensement	ESG	Différence	Recensement	ESG	Difference
Hommes						
Aucune	86,4	84,0	2,4	87,0	84,0	3,0
Moins de 5 heures	9,6	10,1	0,5	9,4	10,6	1,2
De 5 à 9 heures	2,4	3,4	1,0	2,2	3,2	1,0
10 heures et plus	1,6	2,5	0,9	1,4	2,1	0,7
Non précisé		3,0			3,0	
Indice de dissimilitude			2,4			3,0
45 à 64 ans			65 ans et plus			
Aucune	82,5	82,0	0,6	86,4	82,1	4,4
Moins de 5 heures	12,1	10,2	1,9	7,8	10,7	2,9
De 5 à 9 heures	3,3	4,6	1,4	2,9	3,4	0,5
10 heures et plus	2,1	3,2	1,1	2,9	3,9	1,0
Non précisé		3,1			4,4	
Indice de dissimilitude			2,4			4,4

	Total			25 à 44 ans		
	Recensement	ESG	Différence	Recensement	ESG	Difference
Femmes						
Aucune	80,8	78,4	2,4	80,6	79,6	1,0
Moins de 5 heures	12,0	12,9	0,9	12,9	12,2	0,7
De 5 à 9 heures	4,1	4,0	0,1	3,9	3,8	0,1
10 heures et plus	3,1	4,7	1,6	2,6	4,4	1,8
Non précisé		2,7			2,1	
Indice de dissimilitude			2,5			1,8
45 à 64 ans			65 ans et plus			
Aucune	75,0	72,1	2,9	83,4	79,1	4,2
Moins de 5 heures	13,4	16,3	1,9	8,8	11,1	2,4
De 5 à 9 heures	5,9	5,0	0,9	4,0	4,5	0,5
10 heures et plus	4,7	6,6	1,9	3,9	5,2	1,3
Non précisé		3,0			4,7	
Indice de dissimilitude			3,8			4,2

Note :

En raison de la faible taille des cellules de l'ESG, le tableau ne montre pas les données relatives aux répondants de 15 à 24 ans.

Sous-groupes de la population caractérisés par des niveaux anormalement élevés de divergence entre le recensement et l'ESG

Travaux ménagers

Les groupes d'âge inférieur et supérieur (personnes âgées de 15 à 24 ans et de 65 ans et plus, respectivement) obtiennent des ID nettement plus élevés que la moyenne. Il convient à cet égard de souligner les taux élevés de non-réponse dans l'ESG pour le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus : 7 % chez les hommes et 10 % chez les femmes. De plus, les personnes vivant seules ou qui n'avaient pas travaillé au cours de la semaine précédant l'enquête ou qui ne parlaient pas l'anglais à la maison affichaient également des ID supérieurs à la moyenne.

Le tableau 2.3 indique que, chez les hommes, l'ID n'est supérieur à la moyenne que dans le cas des hommes vivant seuls. Cet indice est inférieur à la moyenne pour les hommes et les femmes qui vivent en couple et qui ont une enfant ou un enfant à la maison. Chez les femmes, l'ID est supérieur à la moyenne pour celles qui vivent seules et pour les mères seules qui vivent avec une enfant ou un enfant âgé de moins de 15 ans. Ces résultats semblent aller à l'encontre de l'hypothèse selon laquelle un niveau plus élevé de déclarations par procuration dans le cadre du recensement tend à réduire la qualité des données de celui-ci par rapport aux données de l'ESG.

Dans le cas des hommes comme des femmes qui occupaient un emploi rémunéré au cours de la semaine précédant l'enquête, l'ID est nettement inférieur à la moyenne et bien moins élevé que l'ID des personnes qui n'occupaient pas un tel emploi. Ce dernier écart est tellement marqué qu'on pourrait supposer que les analyses excluant les personnes sans emploi rémunéré au cours de la semaine précédant l'enquête pourraient s'appuyer sur des données du recensement de qualité pratiquement équivalente à celle des données de l'ESG.

Cette observation est particulièrement vraie dans le cas des hommes puisque la propension de ceux-ci à occuper un emploi rémunéré est généralement très forte partout au pays. Si elle est exacte, cette proposition constituerait une autre raison nous empêchant de soutenir que la qualité des données du recensement visant les hommes est spécialement faible par rapport à la qualité des données de l'ESG.

Il convient aussi de souligner la valeur peu élevée de l'ID pour les hommes et les femmes ayant suivi des études universitaires. Ces résultats tendent à indiquer que lorsqu'il est possible de restreindre l'analyse aux personnes ayant suivi des études universitaires et qui occupaient un emploi rémunéré au cours de la semaine précédant l'enquête, la qualité des données du recensement est susceptible d'être équivalente à celle des données de l'ESG.

Tableau 2.3. Nombre d'heures consacrées aux travaux ménagers dans les ménages privés, selon le sexe et la situation des particuliers dans le ménage

Heures de travaux ménagers non rémunérés	Recensement	ESG	Difference	Recensement	ESG	Difference	Recensement	ESG	Difference
	Total			Personne seule			Personne avec conjoint		
	Male								
Aucune	15,4	10,1	5,3	15,0	7,4	7,6	13,0	11,3	1,7
Moins de 5 heures	30,1	29,9	0,2	29,6	36,3	6,7	24,0	25,8	1,8
De 5 à 14 heures	32,8	40,5	7,7	36,5	43,6	7,1	34,5	40,8	6,3
De 15 à 29 heures	14,3	14,9	0,6	13,4	10,4	3,0	17,6	16,6	1,0
30 heures et plus	7,4	4,6	2,8	5,5	2,3	3,2	10,9	5,5	5,4
Non précisé		3,9			5,0			3,8	
Indice de dissimilitude			8,3			13,8			8,1
	Personne avec conjoint et au moins un enfant de moins de 15 ans			Personne avec conjoint, dont le plus jeune enfant est âgé de 15 ans et plus					
	Hommes								
Aucune	7,9	6,4	1,5	13,4	16,4	3,0			
Moins de 5 heures	24,6	21,2	3,4	26,3	21,4	4,9			
De 5 à 14 heures	39,4	45,6	6,2	35,9	38,2	2,3			
De 15 à 29 heures	19,1	20,0	0,9	16,2	17,9	1,7			
30 heures et plus	9,1	6,8	2,3	8,2	6,2	2,0			
Non précisé		4,3			3,1				
Indice de dissimilitude			7,1			6,9			

Tableau 2.3 (suite)

Heures de travaux ménagers non rémunérés	Recensement	ESG	Difference	Recensement	ESG	Difference	Recensement	ESG	Difference
	Total			Personne avec conjoint			Personne avec conjoint et au moins un enfant de moins de 15 ans		
	Femmes								
Aucune	7,7	4,3	3,4	5,4	4,7	0,7	1,8	2,4	0,6
Moins de 5 heures	15,7	16,1	0,4	9,9	12,0	2,1	4,7	5,7	1,0
De 5 à 14 heures	28,1	35,3	7,2	31,1	39,5	8,4	22,5	27,3	4,8
De 15 à 29 heures	24,0	27,0	3,0	27,6	29,8	2,2	30,4	34,2	3,8
De 30 à 59 heures	17,0	14,4	2,6	20,3	11,4	8,9	24,9	24,8	0,1
60 heures et plus	7,6	2,8	4,8	5,7	2,7	3,0	15,6	5,7	9,9
Non précisé		4,2			5,3			3,1	
Indice de dissimilitude			10,7			12,6			10,1
	Personne seule			Personne avec conjoint, dont le plus jeune enfant est âgé de 15 ans et plus			Parent seul dont le plus jeune enfant est âgé de 15 ans et plus		
	Femmes								
Aucune	12,9	6,6	6,3	3,6	3,7	0,1	7,0	3,4	3,6
Moins de 5 heures	19,8	21,0	1,2	6,3	10,0	3,7	10,5	14,1	3,6
De 5 à 14 heures	35,5	45,4	9,9	25,5	21,8	3,7	30,5	36,1	5,6
De 15 à 29 heures	19,8	20,1	0,3	30,9	37,5	6,6	27,3	28,3	1,0
30 heures et plus	12,0	6,9	5,1	33,7	27,0	6,7	24,7	18,1	6,6
Non précisé		7,4			3,6			4,4	
Indice de dissimilitude			11,4			10,4			10,2
	Parent seul ayant au moins un enfant de moins de 15 ans								
	Femmes								
Aucune	2.6	1.1	1.5						
Moins de 5 heures	6.3	8.9	2.6						
De 5 à 14 heures	26.2	34.2	8.0						
De 15 à 29 heures	29.2	32.2	3.0						
De 30 à 59 heures	21.4	18.6	2.8						
60 heures et plus	14.3	5.0	9.3						
Non précisé		2.5							
Indice de dissimilitude			13.6						

Note :

En raison de la faible taille des cellules de l'ESG, les données relatives aux pères seuls n'ont pu être comparées. Les catégories « de 30 à 59 heures » et « 60 heures et plus » ont été regroupées dans le cas des femmes seules, des femmes vivant avec un conjoint et un enfant de 15 ans et plus, et des parents seuls vivant avec un enfant de 15 ans et plus.

Soins aux enfants

On observe, pour les soins aux enfants, des tendances généralement similaires à celles des travaux ménagers en ce qui a trait à l'ID. Une différence marquée, toutefois, se rapporte aux mères seules, la divergence entre le recensement et l'ESG étant inférieure à la moyenne dans le cas des soins aux enfants.

Les données sur les soins aux enfants se limitent aux personnes vivant avec une enfant ou un enfant âgé de moins de 15 ans, et il convient de porter une attention particulière au groupe des 25 à 44 ans (tableau 2.4). Dans ce groupe d'âge, l'ID pour les hommes s'établit à 15 %, soit deux points au-dessus de la moyenne. L'ID pour les femmes atteint 13 %, soit la moyenne. Pour l'un et l'autre sexe, la valeur de l'ID est largement attribuable à la « surpondération » apparente des distributions du recensement dans la catégorie inférieure du nombre d'heures consacrées aux soins aux enfants.

Ces résultats tendent à indiquer que les données du recensement ne surestiment pas les activités de soins aux enfants dispensés par les hommes ou les femmes. L'écart plus marqué observé chez les hommes semble peu lié aux déclarations par procuration (si l'on présume que la conjointe remplit le questionnaire) puisque les deux sexes affichaient une « surpondération » prononcée des distributions du recensement dans la catégorie inférieure de l'échelle.

Pour les deux sexes, les personnes vivant en couple obtiennent un ID équivalent à la moyenne, soit 13 %, de sorte que la valeur de 15 % citée précédemment pour les hommes et supérieure à la moyenne est attribuable aux hommes dont la situation dans le ménage est différente.

En résumé, les valeurs de l'ID dans le cas des soins aux enfants se rapprochent généralement du seuil critique de 15 %. Cependant, elles ne sont pas nettement plus élevées chez les hommes que chez les femmes lorsqu'on considère uniquement les personnes vivant en couple. Les mères seules obtiennent un ID inférieur à la moyenne globale (pour les soins aux enfants). S'établissant à 10 %, l'ID relatif aux mères seules se situe nettement dans la fourchette établie de divergence entre le recensement et l'ESG qui englobe une gamme représentative de variables du recensement.

Soins aux personnes âgées

On observe, pour les soins aux personnes âgées, des tendances généralement similaires à celles des travaux ménagers présentées plus haut en ce qui concerne l'ID. Plus particulièrement, on note un ID supérieur à la moyenne dans le cas des hommes vivant uniquement avec une conjointe, des mères seules, des personnes qui n'occupaient pas d'emploi au cours de la semaine précédant l'enquête et des personnes pour lesquelles l'anglais n'est pas la langue usuelle à la maison. Toutefois, l'ID se rapportant aux soins aux personnes âgées est tellement faible (il s'établit presque invariablement sous le seuil des 5 %) (voir le tableau 2.5) qu'il ne semble pas nécessaire de discuter plus à fond cette variable. Les données indiquent que, en ce qui a trait aux soins aux personnes âgées, la qualité des données du recensement est équivalente à celle des données de l'ESG.

Tableau 2.4. Nombre d'heures consacrées aux soins non rémunérés aux enfants par les personnes de 15 ans et plus, selon le sexe et le groupe d'âge
(Ménages comptant au moins un enfant de moins de 15 ans)

	Total			25 à 44 ans			45 ans et plus		
	Recensement	ESG	Différence	Recensement	ESG	Différence	Recensement	ESG	Différence
Hommes									
Aucune	23,1	16,8	6,3	12,0	6,0	6,1	25,5	22,3	3,1
Moins de 5 heures	17,8	14,0	3,8	15,9	10,8	5,0	23,5	17,5	6,0
De 5 à 14 heures	25,6	24,7	0,9	29,5	27,8	1,7	27,0	24,8	2,2
De 15 à 29 heures	16,7	25,1	8,4	21,1	30,5	9,4	12,5	22,0	9,5
De 30 à 59 heures	9,3	13,5	4,2	12,1	17,7	5,6	11,5	13,4	1,9
60 heures et plus	7,5	6,0	1,5	9,4	7,2	2,2			
Non précisé		3,8			4,3			5,1	
Indice de dissimilitude			12,6			15,0			11,4
Femmes									
Aucune	14,8	9,9	4,8	6,6	2,6	4,0	22,0	17,2	4,9
Moins de 5 heures	8,2	5,3	2,8	5,1	2,2	3,0	13,6	11,6	2,1
De 5 à 14 heures	16,1	12,2	4,0	16,2	11,2	5,1	24,1	24,6	0,6
De 15 à 29 heures	16,4	15,4	1,0	18,9	18,7	0,2	16,6	9,1	7,5
De 30 à 59 heures	17,3	24,5	7,2	20,9	26,6	5,7	23,7	37,6	13,9
60 heures et plus	27,2	32,6	5,4	32,2	38,8	6,6			
Non précisé		2,8			2,9			4,8	
Indice de dissimilitude			12,6			12,3			14,5

Note :

En raison de la faible taille des cellules de l'ESG, le tableau ne montre pas les données relatives aux répondants de 15 à 24 ans. Les données relatives aux personnes de 45 à 64 ans et à celles de 65 ans et plus ont été regroupées. Les catégories « de 30 à 59 heures » et « 60 heures et plus » ont été regroupées dans le cas des hommes et des femmes de 45 ans et plus.

Tableau 2.5. Nombre d'heures consacrées aux soins non rémunérés aux personnes âgées dans les ménages privés, selon la situation des particuliers dans le ménage

	Total			Personne seule			Personne avec conjoint		
	Recensement	ESG	Difference	Recensement	ESG	Difference	Recensement	ESG	Difference
Hommes									
Aucune	86,4	84,0	2,4	89,3	85,9	3,4	86,6	81,1	5,5
Moins de 5 heures	9,6	10,1	0,5	7,1	8,6	1,5	9,0	11,9	2,9
De 5 à 9 heures	2,4	3,4	1,0	2,2	2,4	0,3	2,6	3,7	1,1
10 heures et plus	1,7	2,5	0,9	1,5	3,1	1,7	1,8	3,3	1,5
Non précisé		3,0			3,3			3,0	
Indice de dissimilitude			2,4			3,4			5,5
	Personne avec conjoint et au moins un enfant de moins de 15 ans			Personne avec conjoint, dont le plus jeune enfant est âgé de 15 ans et plus					
	Recensement	ESG	Difference	Recensement	ESG	Difference			
Hommes									
Aucune	83,4	83,4	0,0	81,9	81,6	0,2			
Moins de 5 heures	12,3	10,2	2,2	13,1	13,2	0,1			
De 5 à 9 heures	2,8	4,2	1,4	5,0	5,1	0,1			
10 heures et plus	1,5	2,3	0,8						
Non précisé		3,4			2,6				
Indice de dissimilitude			2,2			0,2			

Tableau 2.5 (suite)

	Total			Personne seule			Personne avec conjoint		
	Recensement	ESG	Difference	Recensement	ESG	Difference	Recensement	ESG	Difference
Femmes									
Aucune	80,9	78,4	2,4	83,8	79,2	4,6	80,9	78,3	2,6
Moins de 5 heures	12,0	12,9	0,9	10,0	11,4	1,3	11,1	13,0	1,8
De 5 à 9 heures	4,1	4,0	0,1	3,9	4,8	0,9	4,4	3,9	0,5
10 heures et plus	3,1	4,7	1,6	2,3	4,7	2,4	3,5	4,8	1,3
Non précisé		2,7			3,9			3,5	
Indice de dissimilitude						4,6			3,1
	Personne avec conjoint et au moins un enfant de moins de 15 ans			Personne avec conjoint, dont le plus jeune enfant est âgé de 15 ans et plus			Parent seul ayant au moins un enfant de moins de 15 ans Lone parent with at least 1 child under the age of 15		
	Recensement	ESG	Difference	Recensement	ESG	Difference	Recensement	ESG	Difference
Femmes									
Aucune	77,8	80,7	2,9	73,6	71,1	2,6	81,0	77,7	3,4
Moins de 5 heures	14,9	12,6	2,4	16,1	16,7	0,6	11,7	9,9	1,8
De 5 à 9 heures	4,5	2,7	1,8	5,9	5,1	0,8	4,3	6,8	2,5
10 heures et plus	2,8	4,0	1,2	4,4	7,2	2,8	3,0	5,6	2,6
Non précisé		2,6			1,6			1,9	
Indice de dissimilitude			4,1			3,4			5,1

Note :

En raison de la faible taille des cellules de l'ESG, les données relatives aux pères seuls et aux mères seules ayant un enfant de 15 ans et plus n'ont pu être comparées.

Au terme de cette discussion et tout juste avant d'aborder l'évaluation axée sur les données de l'ESG sur l'emploi du temps (on considère à ce chapitre que la supériorité de l'ESG fait peu de doute), il importe de souligner que les résultats de l'ESG sur l'emploi du temps ne comportent pas de données similaires à celles du recensement sur les soins aux personnes âgées. On ne dispose d'aucun moyen permettant d'extraire des estimations utiles des heures consacrées aux soins aux personnes âgées à partir des enquêtes sur l'emploi du temps menées en 1986 et en 1992 (ESG). Par conséquent, pour ce qui est de ce type de soins, les données du recensement sortent, sans contredit, gagnantes.

De toute évidence, les données du recensement sur les soins aux personnes âgées comportent des limites importantes dans la mesure où le recensement ne permet pas de déterminer quelles personnes avaient des parents âgés susceptibles d'avoir besoin d'assistance. Toutefois, lorsqu'on restreint l'analyse aux répondantes et aux répondants vivant avec une personne âgée, particulièrement avec une personne âgée déclarée handicapée, il est possible d'utiliser de façon avantageuse les données du recensement relatives aux soins aux personnes âgées, ce qui reste tout à fait impossible dans le cas de l'ESG. (Pour une discussion des questions connexes, voir Stone et Silver, 1998a).

Conclusion

En conclusion, seules les données relatives aux soins aux enfants se caractérisent par des ID qui se rapprochent du seuil critique indiquant la possibilité de résultats d'une qualité inacceptable. Cependant, même les données touchant les soins aux enfants obtiennent des valeurs d'ID situées dans la fourchette de valeurs observables dans l'ensemble des variables du recensement dont l'inclusion dans le recensement est jugée légitime et n'est pas remise en question.

En outre, lorsqu'il est possible de restreindre l'analyse aux personnes qui occupaient un emploi ou qui avaient suivi des études universitaires, on accroît la qualité du sous-ensemble des données du recensement utilisé, du moins comparativement à l'ensemble complet des données du recensement.

En fait, dans le cas des données sur les travaux ménagers, si l'on tient compte de cette restriction, il est impossible de déterminer quelles données d'enquête (le recensement ou l'ESG) sont de meilleure qualité en ce qui concerne les questions directes sur l'emploi du temps. Cette observation, peut-être controversée, s'applique à l'ensemble des données relatives aux soins aux personnes âgées. Cette question est tout particulièrement importante dans la mesure où les données de l'ESG tirées de journaux de l'emploi du temps (lesquelles suscitent les arguments les plus favorables à l'ESG) ne permettent en aucune façon de produire des estimations des heures consacrées aux soins aux personnes âgées.

Enfin, contrairement à ce à quoi on aurait pu s'attendre, rien dans la présente étude n'indique que les données du recensement sur le travail non rémunéré sont de moindre qualité pour les hommes que pour les femmes.

En résumé, on ne peut soutenir, en ce qui a trait à la qualité, l'argument défavorable aux données du recensement sur le travail non rémunéré à la lumière des résultats sur les tendances de non-réponse ou sur la fréquence des réponses multiples erronées (soit l'objet de notre premier article). Le présent (deuxième) article démontre qu'on ne peut soutenir un tel argument en se fondant sur la question directe sur l'emploi du temps en dépit du fait que les deux enquêtes comportent des questions identiques à cet égard. Par conséquent, l'argument défavorable aux données du recensement relatives au travail non rémunéré, pour ce qui est de la qualité, devra donc entièrement s'appuyer sur notre analyse des données tirées de journaux de l'emploi du temps recueillies dans le cadre de l'ESG de 1992. (Bien qu'il serait plus avantageux d'utiliser les données de journaux de l'emploi du temps tirées de l'ESG de 1998, celles-ci ne sont pas encore disponibles.) Cette question fera l'objet de l'article suivant.

ARTICLE 3 : QUALITÉ DES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1996 SUR LE TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ À LA LUMIÈRE DE COMPARAISONS AVEC LES DONNÉES RELATIVES À L'EMPLOI DU TEMPS TIRÉES DE L'ESG DE 1992

Introduction

Le présent article évalue la qualité des résultats des questions du recensement de 1996 qui portent sur les travaux ménagers non rémunérés et les soins non rémunérés aux enfants à partir de comparaisons entre ces résultats et les données de journaux personnels de l'emploi du temps tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1992. L'étude cherche à déterminer si certaines tendances d'écart entre les données de journaux et les données provenant de questions directes, relevées dans la documentation, sont observées dans des données raisonnablement comparables de certaines distributions choisies des résultats de l'ESG de 1992 et du recensement de 1996.

Seules les questions du recensement traitant des travaux ménagers et des soins aux enfants sont abordées dans cet article, les données de journaux de l'ESG de 1992 ne permettant pas d'analyser les heures consacrées aux soins aux personnes âgées. L'ESG de 1998 a tenté de corriger cette lacune grâce à des questions spéciales portant sur les soins dispensés aux personnes âgées.

Le présent article est le troisième et dernier rapport d'une série d'études sur l'évaluation de la qualité des questions du recensement relatives au travail non rémunéré. Le premier article de la série portait sur la qualité des données du recensement déterminée en fonction des taux de non-réponse et des niveaux d'imputation attribuables à des réponses manifestement erronées (Swain et Stone, 1998). Le deuxième article examinait les répercussions, sur le plan de la qualité, des écarts observés entre les distributions axées sur les données du recensement de 1996 et celles fondées sur les résultats de l'ESG de 1996, compte tenu du fait que les deux enquêtes utilisaient des questions identiques (Stone et Swain, 1999). Un quatrième article traitant des utilisations analytiques possibles des données du recensement est également disponible (Stone et Silver, 1998a).

Méthodologie

Compte tenu du nombre limité de comparaisons qu'il est possible d'effectuer entre les données provenant de journaux et les données provenant de questions directes (voir ci-dessous), l'hypothèse que l'on cherche à vérifier dans le cadre du présent article est fort simple. On s'attend généralement à ce que les modèles de distribution des estimations de l'emploi du temps axées sur la méthode du journal et des estimations fondées sur des questions directes soient raisonnablement similaires en ce qui a trait aux travaux ménagers. Dans le cas des soins aux enfants, la méthode des questions directes devrait produire des estimations beaucoup plus élevées que la méthode du journal, cette dernière ne tenant compte que des heures consacrées aux soins aux enfants à titre d'activité principale.

Encore une fois, en raison de la non-comparabilité fondamentale entre les données de journaux de l'ESG et les données du recensement, nous ne comparerons pas de chiffres précis. Nous cherchons plutôt à présenter les tendances des données au moyen d'une série de graphiques.

Comparabilité des données du recensement et de l'ESG

Bon nombre des sources de non-comparabilité entre l'ESG de 1996 et le recensement présentées dans le deuxième article s'appliquent également à l'ESG de 1992, notamment la méthode de collecte des données par interview téléphonique, les différences au chapitre de la période de référence, les déclarations par procuration et le traitement de la non-réponse. (Pour une discussion détaillée de ces différences, voir Stone et Swain, 1999.) Les données provenant de journaux de l'emploi du temps, toutefois, introduisent de nouvelles sources de non-comparabilité entre le recensement et l'ESG qui viennent s'ajouter aux différences précitées.

Comme nous l'avons mentionné dans le deuxième article, la période de référence constitue une source de non-comparabilité entre le recensement et l'ESG. À l'instar des données de l'ESG de 1996, les données de l'ESG de 1992 ont été recueillies sur une période d'un an, tandis que celles du recensement sont recueillies une seule fois à une date donnée. Outre la variabilité saisonnière des résultats, il convient de noter que les enquêtes ont été réalisées à des années différentes : 1992 dans le cas de l'ESG et 1996 dans le cas du recensement.

Une différence très importante et fondamentale entre les données du recensement et les données tirées des journaux de l'emploi du temps de l'ESG de 1992 réside dans les méthodes de collecte et d'estimation des renseignements sur les heures consacrées au travail non rémunéré. Dans le cas de données tirées de journaux, les personnes sont invitées à déclarer toutes les activités auxquelles elles se sont adonnées au cours d'une période de 24 heures (généralement la journée précédant l'interview) dans un journal de l'emploi du temps. Ces activités sont ensuite codées en fonction d'un ensemble prédéterminé de codes. Pour produire une estimation du nombre d'heures consacrées à une activité comme les travaux ménagers, on additionne les heures consacrées à diverses activités telles que la préparation des repas, la lessive et le ménage. C'est donc l'analyste qui détermine quelles activités constituent des travaux ménagers non rémunérés ou des soins non rémunérés.

Par contre, le recensement utilisait trois questions directes pour recueillir des renseignements sur les trois activités distinctes que regroupe le travail non rémunéré. Les répondantes et les répondants déclaraient un nombre estimé d'heures consacrées à chacune de ces activités au cours de la période de sept jours précédant le recensement. Pour réduire le fardeau de réponse, les questions du recensement étaient assorties de catégories de réponse permettant d'inscrire les heures consacrées à ces activités plutôt qu'un chiffre exact. Ce sont donc les répondantes et les répondants qui, en définitive, déterminaient quelles activités inclure dans chacune des questions portant sur le travail non rémunéré. Cette méthode peut donner lieu à de multiples possibilités d'interprétation par les répondantes et les répondants, particulièrement dans le cas de la question sur les travaux ménagers.

Bref, les sources de non-comparabilité entre les données du recensement et les données de journaux de l'emploi du temps de l'ESG sont si nombreuses qu'il convient d'adopter l'hypothèse de travail voulant que ces deux enquêtes mesurent, en fait, des variables différentes. Chacune des variables mesurées est utile pour une catégorie particulière de questions analytiques. Il se peut que ces différentes catégories de questions analytiques se chevauchent, mais elles ne sont pas équivalentes.

Méthodes de collecte de données : questions directes et journaux de l'emploi du temps

Dans sa recension des écrits sur la collecte des données axée sur la méthode du journal et sur les questions directes, Paillé (1994) observe que les estimations issues de la méthode du journal sont généralement jugées supérieures à celles fondées sur des questions directes sur le plan de l'exactitude. La méthode du journal s'appuie sur une période de référence plus courte (habituellement les 24 heures précédant l'enquête). Il est donc plus facile pour les répondantes et les répondants de se souvenir de leurs activités. Ces personnes inscrivent simplement leurs activités en ordre chronologique; celles-ci sont ensuite codées par l'analyste.

En revanche, dans la mesure où les journaux recueillent des renseignements visant une seule journée dans la vie des répondantes et des répondants, il est aisé de sous-estimer les activités peu courantes. Le travail bénévole est une activité à laquelle une répondante ou un répondant donné s'adonne souvent quelques jours par semaine ou par mois, et, par conséquent, les données tirées de journaux sous-estiment vraisemblablement la fréquence de cette activité dans la population (pour une discussion de cette question, voir Paillé, 1994).

Les journaux de l'ESG recueillent, en règle générale, des renseignements uniquement sur ce qu'on appelle les activités principales. Ils ne recueillent pas de données sur d'autres activités simultanées, notamment, et de façon fort importante, les soins aux enfants.

Les questions directes portent généralement sur une période de référence plus longue, par exemple, une semaine ou un mois, ce qui peut causer des difficultés d'ordre mnémorique pour les répondantes et les répondants. Ces personnes doivent également déterminer les activités qu'elles doivent inclure lorsqu'elles indiquent le nombre d'heures consacrées à certains travaux tels que les travaux ménagers⁶.

Enfin, comparativement aux données provenant de journaux, les données axées sur des questions directes peuvent donner lieu à une surestimation du nombre d'heures consacrées à des activités qui se déroulent souvent en même temps que d'autres. Cette surestimation possible est attribuable au fait que l'on demande aux répondantes et aux répondants d'estimer le nombre d'heures consacrées à chaque activité de façon distincte, de sorte que lorsqu'on fait la somme des heures déclarées à chacune des questions, le temps total estimé est souvent supérieur à la période de référence.

Cependant, cette caractéristique des données fondées sur des questions directes ne constitue pas une lacune lorsqu'il importe de tenir compte des tâches multiples accomplies au cours d'une période déterminée. Dans ce cas, il peut être plus facile de mesurer les activités

souvent faites simultanément au moyen de questions directes que par la méthode du journal de l'emploi du temps, qui restreint chaque moment de la journée à une seule activité principale. (Cette restriction n'est pas intrinsèquement liée aux données tirées de journaux de l'emploi du temps, mais elle s'applique aux journaux tenus dans le cadre de l'ESG.)

Dans ce contexte, les questions directes ne donnent pas lieu à une surestimation du nombre d'heures. Les analystes doivent simplement faire preuve de circonspection au moment de faire la somme du nombre d'heures consacrées à diverses activités. Il s'agit d'un problème mineur puisque les données fondées sur des questions directes sont rarement utilisées pour produire des estimations du nombre total d'heures consacrées au travail non rémunéré.

La question de la mesure des activités multiples au cours d'une période déterminée est fondamentale lorsqu'on cherche à estimer le nombre d'heures consacrées aux soins aux enfants. La plupart des spécialistes en matière de soins aux enfants sont d'avis qu'on ne peut estimer adéquatement le nombre total d'heures consacrées aux soins aux enfants que si l'on tient compte des activités simultanées.

Pour revenir aux hypothèses devant être vérifiées dans le présent article, la documentation tend à indiquer que les estimations du nombre d'heures consacrées aux travaux ménagers devraient être assez similaires pour les deux méthodes. En ce qui a trait aux heures consacrées aux soins aux enfants, toutefois, les questions directes devraient produire des estimations plus élevées (c'est-à-dire des proportions plus fortes dans les catégories supérieures de la distribution) que les données tirées des journaux de l'emploi du temps.

Travaux ménagers

La liste des activités qui, dans les données des journaux de l'ESG, servait à estimer le nombre d'heures consacrées aux travaux ménagers non rémunérés est tirée de la base de données du Système de comptes du travail total (SCTT) (Stone et Chicha, 1997). Il convient de noter que la définition du « travail non rémunéré pour soi-même et pour autrui » utilisée dans les comptes du travail total (CTT) est assez large, et il est fort improbable que les répondantes et les répondants au recensement aient de leur propre chef inclus toutes les activités regroupées sous cette variable telle qu'elle est définie dans le SCTT. (Pour la définition complète du « travail non rémunéré pour soi-même et pour autrui » employée dans les CTT, voir l'annexe 3.A.) Par conséquent, les figures présentées ci-dessous offrent uniquement une indication approximative de la comparabilité des données sur les travaux ménagers non rémunéré provenant de journaux et de celles provenant de questions directes.

En ce qui concerne tout d'abord les données sur les femmes (figure 3.1), les distributions semblent relativement similaires, exception faite de la catégorie « de 2 à 4 heures ». Toutefois, ce résultat pourrait s'expliquer par les différences au chapitre de la liste d'activités qu'il est possible de réunir sous la rubrique des travaux ménagers, comme on l'a mentionné précédemment.

Quant aux données sur les hommes, les distributions établies à partir des deux sources semblent assez similaires. Les données tirées de journaux indiquent une proportion plus

élevée d'hommes consacrant de 4,3 à 8,5 heures aux travaux ménagers non rémunérés que les données du recensement. Là encore, ces écarts peuvent être attribuables aux différentes définitions des travaux ménagers.

Par contre, la proportion nettement plus élevée d'hommes ne déclarant aucune heure consacrée aux travaux ménagers dans le recensement par rapport à l'ESG pourrait nous porter à croire que cette activité est sous-estimée pour les hommes dans les données du recensement. Bien que plusieurs raisons puissent expliquer cette situation, la raison la plus souvent évoquée est la déclaration par procuration. On doit alors présumer que la plupart des déclarations par procuration sont faites par les femmes et que celles-ci sous-estiment systématiquement les travaux ménagers accomplis par leur conjoint. Il se peut, cependant, que les hommes eux-mêmes sous-estiment le temps qu'ils consacrent aux travaux ménagers, soit parce qu'ils estiment que cette question du recensement ne s'applique pas à eux ou parce qu'ils jugent que ces tâches ou les heures qu'ils y consacrent sont trop peu importantes pour en tenir compte. Par exemple, le fait de sortir les ordures ou de changer une ampoule prend peu de temps, et ces tâches peuvent être ignorées ou même oubliées durant la semaine.

Soins aux enfants

La figure 3.2 compare le nombre d'heures consacrées aux soins aux enfants parmi les répondantes et les répondants vivant avec une enfant ou un enfant âgé de moins de 15 ans. Dans ce cas-ci, les résultats obtenus confirment clairement notre hypothèse initiale. Chez les hommes comme chez les femmes, la question directe du recensement donne lieu à des estimations plus élevées du temps consacré à cette activité comparativement aux données de l'ESG tirées de journaux de l'emploi du temps.

Pour ce qui est des distributions visant les femmes, la figure 3.2 montre, pour l'ESG, une forte proportion de réponses dans la catégorie des « 0,7 à 2,0 heures ». Ainsi, les données de l'ESG indiquent que seulement 20 % des femmes environ consacrent plus de deux heures par jour aux soins aux enfants. S'il est possible que les enfants âgés de plus de cinq ans ne nécessitent pas plus de deux heures de soins pendant lesquelles l'attention de la mère porte entièrement sur l'enfant, ces résultats n'ont de sens que si l'on cherche à mesurer les soins aux enfants à titre d'activité principale. Mais comme nous l'avons soutenu, une mesure véritable des heures consacrées aux soins aux enfants doit également tenir compte des activités secondaires ou simultanées. Par conséquent, en dépit des lacunes des données du recensement sur les soins aux enfants que nous avons décrites dans notre deuxième article, la distribution axée sur les données du recensement est vraisemblablement plus utile à l'étude du comportement des enfants que celle fondée sur les données de journaux de l'ESG.

La figure 3.3 tend à confirmer cette critique des données de journaux de l'ESG. Nous nous intéressons ici aux ménages comptant au moins une enfant ou un enfant âgé de moins de six ans. Nous nous attendons donc à ce que cette catégorie de personnes obtienne le nombre le plus élevé d'heures allouées aux soins aux enfants. Outre les variables du recensement et de l'ESG se rapportant aux soins aux enfants, la variable « travaux relatifs aux enfants » des CTT est prise en considération. Dans les CTT, on élargit la définition des soins aux enfants de l'ESG pour créer une nouvelle variable appelée « travaux relatifs aux enfants » qui

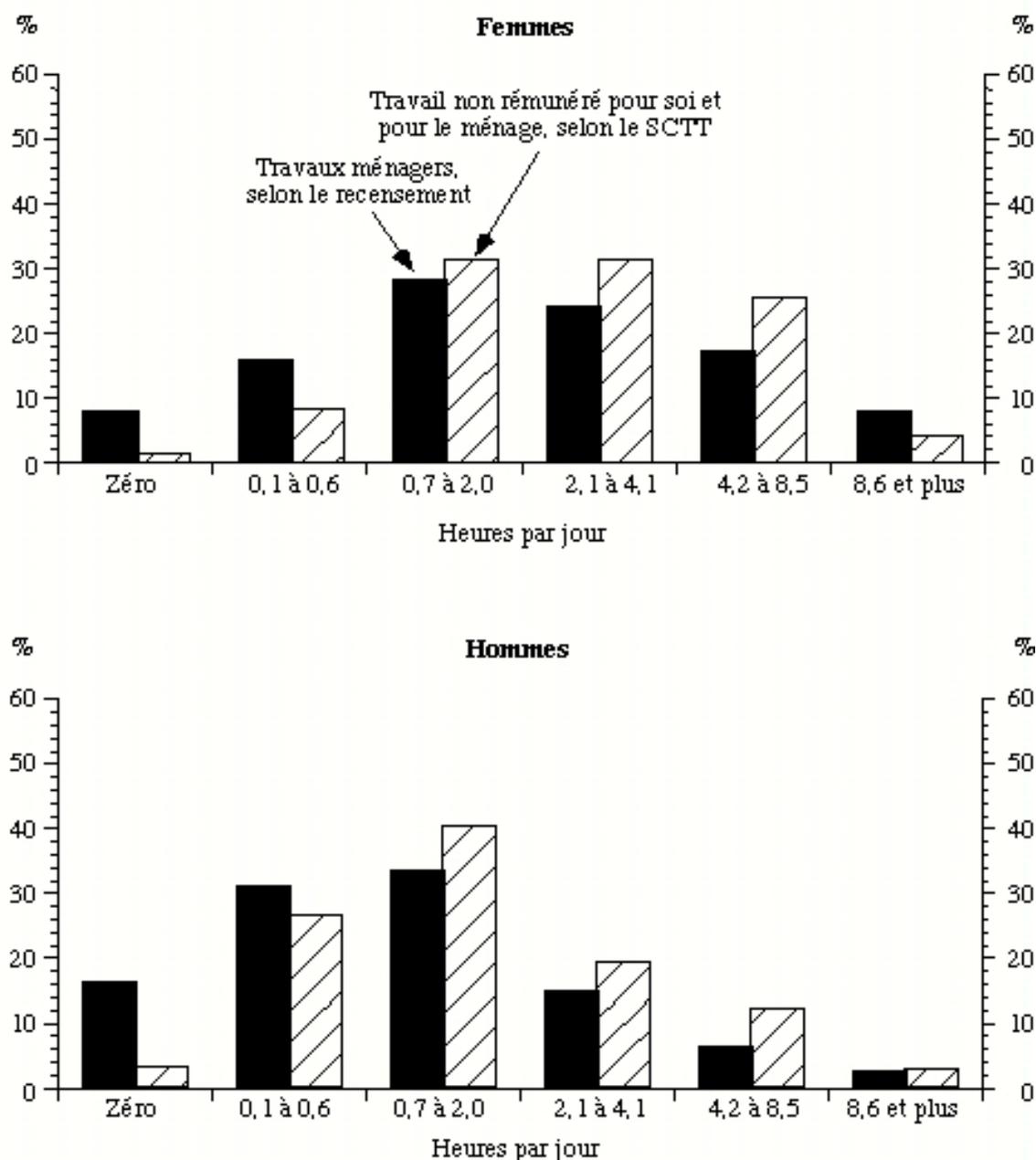
englobe plusieurs activités supplémentaires comme les travaux ménagers et les courses si l'enfant est présent à ce moment-là (voir la définition à l'annexe 3.A).

Le fait d'élargir ainsi cette définition a pour effet de déplacer la distribution de l'ESG vers la droite, ce qui suggère une somme de travail plus considérable que ce qu'indiquent les données axées uniquement sur l'activité principale. Quoiqu'il en soit, même la distribution s'appuyant sur la définition des CTT demeure bien en deçà de la distribution fondée sur les données du recensement, particulièrement pour ce qui est de la catégorie supérieure des « 8,6 heures ou plus ». Si, d'après les données du recensement, on semble surestimer ces activités, il convient de noter que, dans notre deuxième étude, nous avons observé que la proportion de femmes ayant déclaré 60 heures ou plus au chapitre des soins aux enfants dans le cadre du recensement est systématiquement inférieure à la proportion obtenue au moyen de la question directe de l'ESG de 1996.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, dans le cas des hommes également, l'estimation du temps consacré aux soins aux enfants établie à partir de la question directe du recensement est supérieure à celle établie à partir de la méthode du journal.

Il importe de souligner l'écart considérable observé entre le recensement et l'ESG quant à la proportion d'hommes ayant déclaré n'avoir consacré aucune heure aux soins aux enfants. La proportion des hommes obtenue à partir des données de l'ESG correspond pratiquement au double de la proportion des hommes établie à partir des données du recensement pour cette catégorie. Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait que les données de journaux considèrent les soins dispensés aux enfants à titre d'activité principale.

Graphique 3.1. Répartition de la population par catégories d'heures consacrées aux travaux ménagers (recensement de 1996) et d'heures consacrées au travail non rémunéré pour soi et pour le ménage (SCTT 1992)¹
(Personnes de 15 ans et plus)



Note :

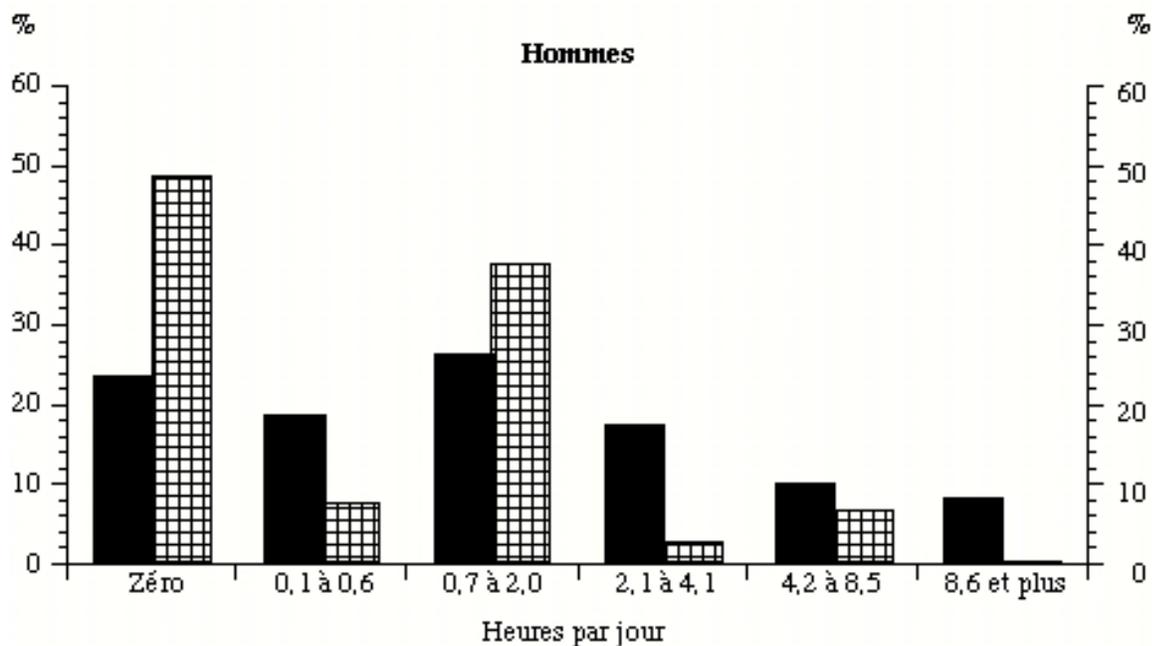
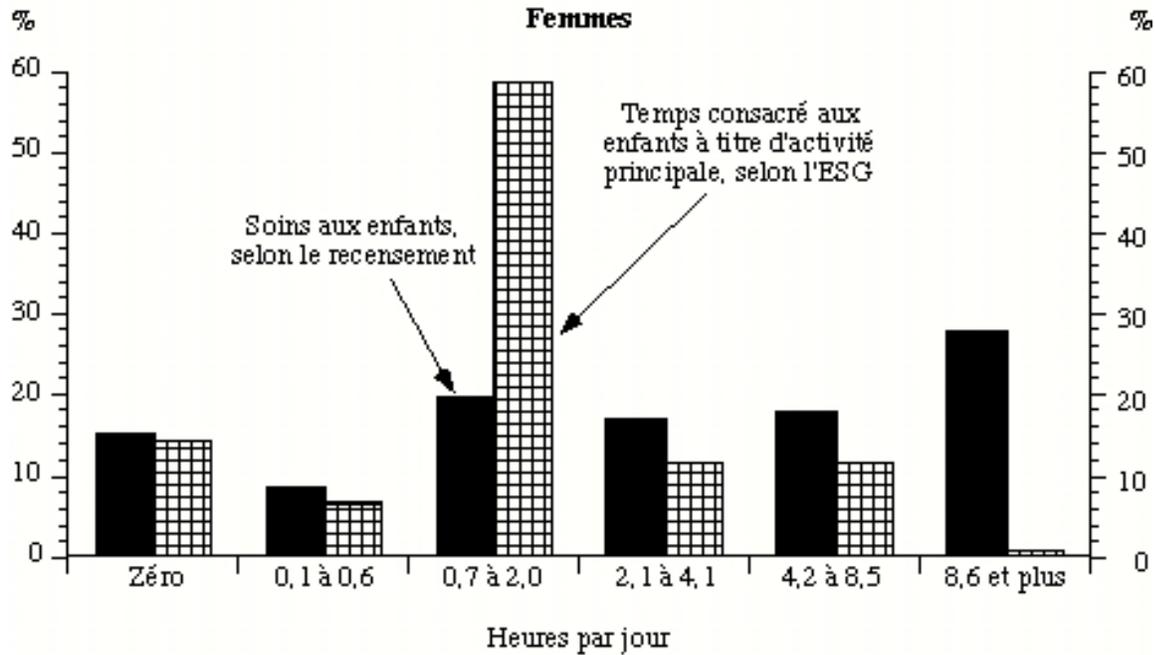
¹ Système de comptes du travail total, d'après l'Enquête sociale générale de 1992.

Source :

Statistique Canada, Recensement de 1996 et Système de comptes du travail total (d'après l'Enquête sociale générale).

Graphique 3.2. Répartition de la population par catégories d'heures consacrées aux soins non rémunérés aux enfants, selon le sexe – Recensement de 1996 et Enquête sociale générale de 1992

(Personnes de 15 ans et plus ayant un enfant de moins de 15 ans à la maison)

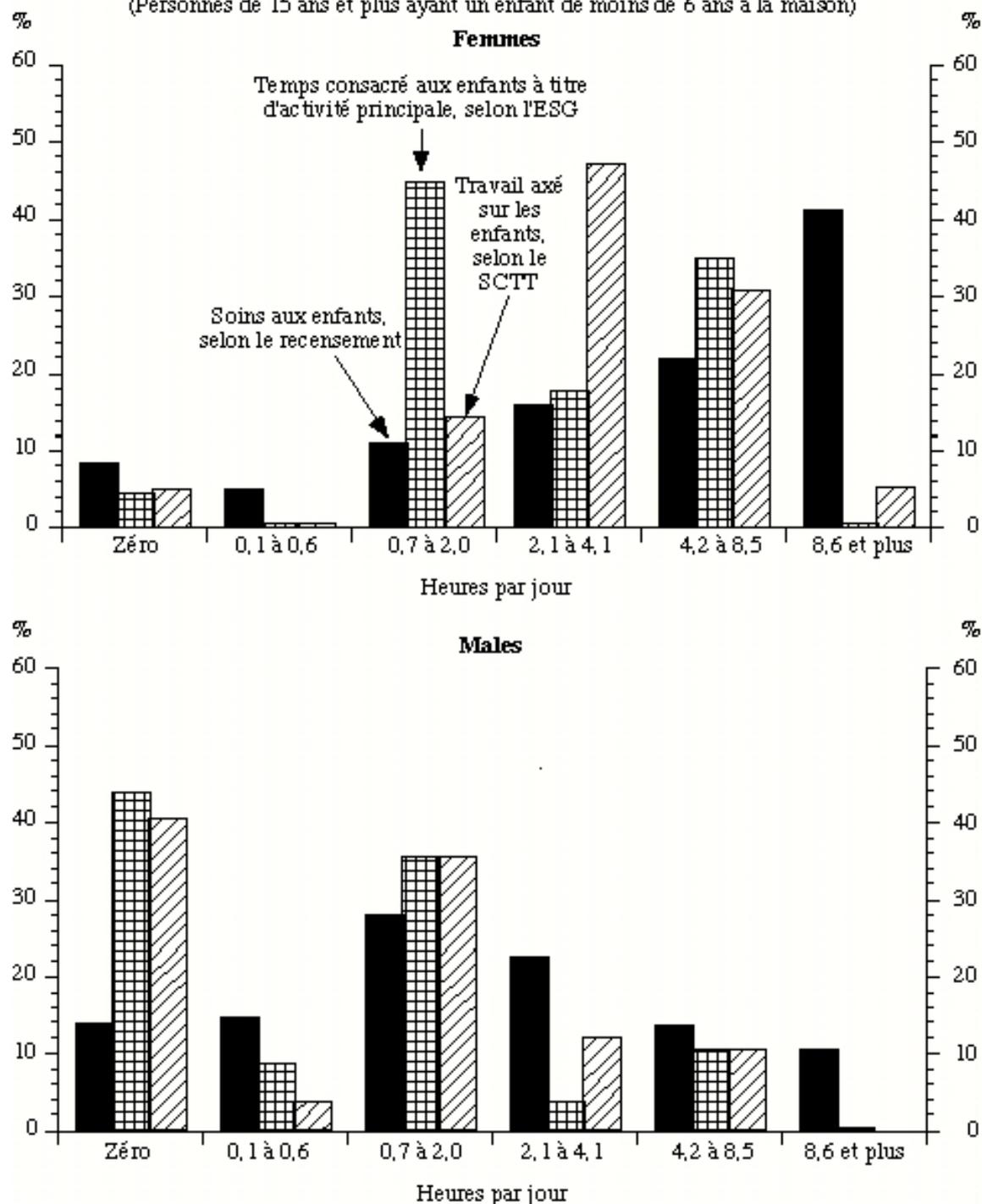


Source :

Statistiques Canada, Recensement de 1996 et Enquête sociale générale de 1992.

Graphique 3.3. Répartition de la population par catégories d'heures consacrées aux soins non rémunérés aux enfants, selon le sexe – Recensement de 1996 et Enquête sociale générale de 1992

(Personnes de 15 ans et plus ayant un enfant de moins de 6 ans à la maison)



Source :

Statistique Canada, Recensement de 1996, Enquête sociale générale de 1992 et Système de comptes du travail total (d'après l'Enquête sociale générale).

Conclusion

En conclusion, nous sommes d'avis qu'il n'est pas possible, dans le cadre de cette évaluation des données du recensement, de soutenir que les données provenant de journaux de l'emploi du temps sont globalement plus exactes que les données obtenues au moyen de questions directes.

Puisque le recensement mesure seulement trois aspects particuliers du travail non rémunéré, on ne peut calculer le volume total ou global du travail non rémunéré à l'aide des données du recensement. On doit plutôt étudier le temps alloué aux travaux ménagers non rémunérés, aux soins non rémunérés aux enfants et aux soins non rémunérés aux personnes âgées comme des ensembles d'activités distincts et non cumulatifs.

L'hypothèse que nous avons adoptée dans le présent article est la suivante : la comparaison des données obtenues selon la méthode du journal de l'emploi du temps et selon la méthode des questions directes devrait indiquer des tendances similaires de distribution pour les travaux ménagers, mais les questions directes devraient produire des estimations nettement plus élevées que les données de journaux dans le cas des soins prodigués aux enfants. Les résultats présentés dans le présent article confirment cette hypothèse. Même les tendances relatives aux travaux ménagers, bien qu'elles se fondent sur des définitions très différentes (selon les CTT et ce qu'on s'attend à obtenir dans le cadre du recensement), n'indiquent pas que les données du recensement divergent de celles provenant des journaux de l'emploi du temps.

Notre analyse des données sur les soins aux enfants révèle que les données provenant de journaux ne tiennent pas compte de la situation dans son ensemble. Le concept des tâches multiples est essentiel à la compréhension du temps consacré aux soins aux enfants. Nous estimons, par conséquent, que les données du recensement sont supérieures à celles tirées des journaux de l'emploi du temps pour mesurer cette activité.

Enfin, en ce qui concerne les soins non rémunérés dispensés aux personnes âgées, les données des journaux de l'emploi du temps ne permettent d'effectuer aucune analyse raisonnable de cette activité.

Annexe 3.a : les définitions opérationnelles du travail ayant une valeur économique

« [La présente annexe] est un ensemble de définitions opérationnelles qui sont strictement reliées aux propriétés et aux limitations de l'ESG de 1992. Les définitions représentent souvent un effort pour imputer les bénéficiaires spécifiques des activités de travail selon la nature de l'activité et la présence de personnes données pendant la poursuite de l'activité. »

« Cette imputation était nécessaire parce que le questionnaire de l'ESG ne demandait pas aux répondants d'identifier les personnes perçues comme les bénéficiaires de leurs activités de travail. Cet écart est une limitation majeure de la base de données de l'ESG, dans le contexte du SCTT. »

[...]

« L'utilisation d'un langage usuel ne permet pas de rendre compte clairement de certaines des définitions ci-dessous, et cela, à cause de la nécessité d'utiliser des structures de logique [booléenne] complexes pour la construction de certaines définitions. Par conséquent, l'ensemble des définitions suivantes composées de termes familiers sont moins précises que le code correspondant du logiciel. »

[...]

« *Destination 6 : L'enfant* – [...] accomplir du travail domestique, ou faire les courses ou prodiguer des soins à l'enfant, et ce, en contact avec l'enfant pendant l'accomplissement du travail. »

[...]

« *Destination 9 : Soi-même et les autres membres du ménage* – [...] préparation de repas, vaisselle, emplettes, lavage, habillage, rangement, soins médicaux à domicile, aide et soins personnels aux adultes, et ce, en contact avec personne pendant le déroulement du travail (imputation de produit du travail de valeur économique — services que vous achèteriez si vous ne pouviez pas le faire vous-même). »

Source : Stone et Chicha. (1996).

RÉFÉRENCES

- Paillé, B. (1994). *Estimation du temps consacré aux activités productives non rémunérées au Canada, 1992 : évaluation des données de l'Enquête sociale générale*. Document de travail n° 10 de l'Enquête sociale générale, Statistique Canada.
- Stone, L.O. (1999). « Computing a Household-Level Index for Time Spent Doing Child Care Work. » Document non publié, 2 pages.
- Stone, L.O. et M.-T. Chicha. (Octobre 1997). *Constructing the Statistics Canada Total Work Accounts System – Principles and Problems in Allocating Unpaid Work Outputs Among Alternative Destinations Using Conventional Time Use Data*. Article présenté dans le cadre de la 19^e réunion de l'International Association for Time Use Research, Stockholm, Suède.
- . (1996). *Le système de comptes du travail total de Statistique Canada*. N° 89-549-XPF au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, ministre de l'Industrie.
- Stone, L.O. et C. Silver. (1998a). « Potential Contributions of the 1996 Census to Policy Applications of Data on Unpaid Work. » Document non publié.
- . (1998b). *The Development of a Measure of a Household's Total Time Spent Caring for Children Using the 1996 Census Data*. Document de travail.
- Stone, L.O. et S. Swain. (1999). *Quality of the 1996 Census Unpaid Work Data in the Light of Comparisons with 1996 GSS Data Based on Identical Questions*. Document de travail.
- Swain, S. et L. Stone. (1998). *Evaluation of the 1996 Census Questions on Unpaid Work – Report No. 1 Non-Response and Multiple Response Rate*. Document de travail.

GLOSSAIRE

Enfants

Fils et/ou filles jamais mariés de couples actuellement mariés, de couples vivant en union libre ou de parents seuls.

Famille de recensement

Couple actuellement marié (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux conjoints ou de l'un d'eux), couple vivant en union libre (avec ou sans fils et/ou filles jamais mariés des deux partenaires ou de l'un d'eux) ou parent seul (peu importe son état matrimonial) demeurant avec au moins un fils ou une fille jamais marié.

Famille économique

Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption.

Logement

Ensemble de pièces d'habitation qu'une personne ou un groupe de personnes habite ou pourrait habiter.

Logement collectif

Établissement commercial, institutionnel ou communautaire. Sont inclus dans cette catégorie les pensions et maisons de chambres, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les maisons de repos, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (camps militaires), les camps de chantier, les prisons, les centres d'accueil, les foyers collectifs, etc.

Logement privé

Ensemble distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor, un hall, un vestibule ou un escalier commun à l'intérieur.

Présence d'enfants

Variable permettant de classer les personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans une famille de recensement en deux catégories : celles sans enfant à la maison et celles avec enfants. Les personnes vivant avec des enfants sont également regroupées selon le groupe d'âge de l'ensemble de leurs enfants.

NOTES

¹ Aujourd'hui, les analystes de données reconnaissent généralement que, pour ce qui est des soins aux enfants à tout le moins, les catégories clés de réponse du recensement de 1996 (voir l'annexe A) sont nettement trop larges et devront être mieux circonscrites si l'on prévoit recueillir des données de cette nature dans le cadre de recensements ultérieurs.

² Le terme « questionnaire 2B » fait référence au questionnaire comportant le plus de questions et destiné à être rempli par 20 % seulement de l'ensemble des répondantes et des répondants au recensement. Si le questionnaire 2B était constitué le principal instrument de collecte des données du recensement, le « questionnaire 2D du recenseur » a été utilisé dans les régions éloignées et du Nord. Ce questionnaire se distingue de la formule 2B du fait que certains des exemples cités dans les questions sur le travail non rémunéré ont été modifiés pour qu'ils soient adaptés aux conditions de vie du Nord. En outre, ce questionnaire était rempli par une intervieweuse ou un intervieweur, tandis que le questionnaire 2B était rempli par les répondantes et les répondants. Moins de 2 % des ménages du Canada ont reçu le questionnaire 2D.

³ Comme nous l'avons mentionné précédemment, le questionnaire 2B (défini à la note 1) est distribué à un ménage sur cinq au Canada. Cet échantillon de répondantes et de répondants est pondéré de façon à permettre la production d'estimations visant l'ensemble de la population canadienne. Les taux non pondérés fournissent des estimations visant uniquement les répondantes et les répondants ayant reçu le questionnaire 2B.

⁴ Afin de réduire le temps et les fonds alloués à la recherche d'enregistrements donneurs, les enregistrements des répondantes et des répondants sont normalement répartis en strates qui constituent des critères d'appariement définis au sens large, p. ex. les femmes âgées de 25 à 44 ans. Les enregistrements comportant des erreurs et les enregistrements donneurs potentiels doivent provenir de la même strate; l'enregistrement donneur et l'enregistrement comportant des erreurs ne peuvent provenir de strates différentes. Outre les restrictions de recherche imposées par la strate, on impose une restriction physique, la base de données du recensement étant subdivisée en cinq bases plus restreintes pour faciliter le traitement. Ces cinq bases sont les suivantes : ménages de l'Est, du Québec, de l'Ontario, de l'Ouest et d'outre-mer. Par conséquent, l'enregistrement donneur et l'enregistrement comportant des erreurs seront appariés à tout le moins en fonction de critères généraux définis par la strate et l'emplacement géographique.

⁵ Ces chiffres excluent les résultats relatifs aux ménages d'outre-mer. Il s'agit là d'une base de données de taille réduite regroupant les renseignements visant un groupe varié de répondantes et de répondants œuvrant dans les services diplomatiques, militaires ou travaillant sur des navires. Par conséquent, le taux d'appariement entre des enregistrements

donneurs parfaitement assortis pour ces personnes est plus faible; il s'établit à 73 % dans le cas des variables relatives aux travaux ménagers et aux soins aux enfants et à 90 % dans le cas de la variable relative aux soins aux personnes âgées. Toutefois, il a été possible de trouver un enregistrement donneur pour tous les enregistrements comportant des erreurs. Le potentiel qu'ont les enregistrements des ménages d'outre-mer de modifier les résultats dans le cadre de presque toutes les applications analytiques des données reste minime.

⁶ Le fait que l'une des sources s'appuie sur un ensemble déterminé d'activités regroupées sous la rubrique « travaux ménagers » tandis qu'une autre se fonde sur un ensemble non défini d'activités signifie probablement que les estimations axées sur ces sources sont fondamentalement non comparables.